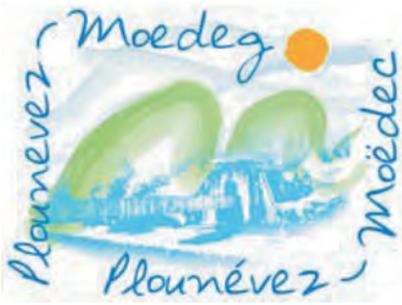


PLOUNÉVEZ-MOËDEC

DÉCEMBRE 2019



Bulletin Municipal

LE BOURG AUJOURD'HUI

N° 29



LAVOIR



MAISON GOUIFFÈS



SQUARE

／ SOMMAIRE ／

ÉTAT CIVIL	page 2	VIE SCOLAIRE	pages 28 - 34
ÉDITO	page 3	VIE ÉCONOMIQUE	pages 35 - 37
BUDGET	pages 4 - 6	PATRIMOINE & NATURE	pages 38 - 41
ACTUALITÉS	pages 7 - 10	INFOS PRATIQUES	pages 42 - 47
ACTIONS SOCIALES	pages 11 - 17		
ASSOCIATIONS	pages 18 - 27		

／ ETAT CIVIL ／

NAISSANCES

- ▶ **KERVERN Camille, Lou-Ann**
7 Kerniou - 7 janvier 2019
- ▶ **LE BRIS Livia, Flora, Sabina**
26 rue Jean-Baptiste Le Corre - 2 février 2019
- ▶ **SALAÜN Malo**
18 Kermanac'h - 21 mai 2019
- ▶ **LE CALVEZ Madec, Yann-Fanch**
5 Coat Guégan - 25 juin 2019
- ▶ **LE PERSON LE MORVAN Amélia, Jeanne, Marie**
2 Lan ar Veuc'h - 29 juin 2019
- ▶ **LE TROADEC Dalva, Shula**
11 Kereven - 11 juillet 2019
- ▶ **KERMAREC Léo**
4 Hent Porz an Park - 11 juillet 2019
- ▶ **TUAL Naïs**
16 Porz An Park - 21 juillet 2019
- ▶ **DUBOIS Manon**
6 Traou ar Menez - 23 août 2019
- ▶ **RIOUALEC Tugdual, François, Hubert, Marie**
1 La Métairie Neuve - 15 octobre 2019
- ▶ **CHERITEL Ilyas, Jean-Claude**
4 Le Gollot - 16 octobre 2019
- ▶ **MIAH Adil**
21 rue Jean Baptiste Le Corre - 21 novembre 2019

MARIAGE

- ▶ **NAEGELEN Marie, Agnès, Andrée & TREDAN Gilles, Albert**
23 mars 2019
- ▶ **LE GAC Annick & JANLIN Patrice, René**
13 juillet 2019
- ▶ **CARIGNAN Eve & CHARTIER Antoine, Hubert, Jean**
27 septembre 2019

DÉCÈS - Actes

- ▶ **MADEC Pascal, Jean, Pierre, Yves**
6 Gouardreuz - 26 février 2019
- ▶ **PÉRON Marcel**
Guenabarguet - 01 mars 2019
- ▶ **LE BOUILLENNEC Denise, Marie**
7 Lotissement des ajoncs - 21 mars 2019
- ▶ **LE HÉNAFF Patrick**
12 Rue François Vallée - 24 mars 2019
- ▶ **LE CALVEZ Célestine, Marie**
4 Kerambastard - 14 avril 2019
- ▶ **LE BRAS Jacky**
5 Hent Porz an Park - 10 mai 2019
- ▶ **LE NEUDER Yvonne**
11 Lotissement des ajoncs - 06 septembre 2019
- ▶ **PLANTEC Joël Louis**
Croas Nevez - 11 décembre 2019

DÉCÈS - Transcriptions

- ▶ **TAVERGNE Michel, Joseph, Léonard**
5 Beg ar Ch'ra - 04 avril 2019
- ▶ **CARZUNEL Marie, Louise**
11 Kermanac'h - 22 mai 2019
- ▶ **LE GALLIC Marie, Thérèse**
Kermoricet - 11 juin 2019
- ▶ **GARANDEL Renée, Marie**
11 Keravel - 02 octobre 2019
- ▶ **LE CREFF Simone**
Le Danot - 24 octobre 2019
- ▶ **ANGEN Joëlle**
Keramanac'h - 24 octobre 2019
- ▶ **LE BOURDONNEC Marie, Rosalie**
1 rue Jean Moulin - 25 octobre 2019



| LE MOT DU MAIRE



Cette année 2019 qui s'achève permet de faire une rétrospective de l'année écoulée et de relever les futurs projets décidés dans le courant de l'année 2020.

L'aménagement du bourg, dans les rues Jean-Baptiste Le Corre et Jean Moulin, opération de grande envergure, est une véritable réussite, dont nous pouvons être très fiers ! Ces aménagements ont été inaugurés le 6 septembre 2019 en présence de **Monsieur le Préfet** et de nombreuses personnalités. Reste maintenant à attendre le printemps pour étoffer et finaliser les parterres. Cet aménagement nous a permis d'obtenir une première fleur au concours régional.

Projet innovant également : **l'éclairage du stade Yves Le Cam** (terrain de foot et boulodrome) qui a été équipé de lampes LED. À noter qu'il s'agissait d'une première dans le département des Côtes d'Armor.

Le Centre Municipal de Santé a ouvert ses portes le 5 août dernier. Cependant, pour raisons personnelles, le médecin que nous avons recruté, a mis un terme à son contrat. Le poste étant vacant, nous avons immédiatement lancé une nouvelle procédure pour recruter un remplaçant. L'affaire est en cours et nous espérons vivement trouver rapidement un médecin pour nos administrés.

Le lotissement de Porz an Park se remplit rapidement. 8 lots ont été vendus au prix de 10 euros le m².

13 constructions neuves sont actuellement en cours, dont 6 pavillons dont le projet a été porté par Côtes d'Armor Habitat et dans lesquels vont s'installer les résidents du Foyer APAJH.

Nous avons acquis 2 terrains dans le courant de l'année 2019 dans le but également de **créer un nouveau lotissement à usage d'habitation**. Ces terrains sont situés sur les hauteurs du bourg (Terrain Miossec et Le Marrec), accessibles par la rue Jean Moulin ou Hent Kefper.

Le projet de restauration des intérieurs de l'église Saint Pierre et du placître a été lancé. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau **ARCHAEB**. L'avant-projet a été validé par les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (**DRAC**) de Bretagne. L'appel d'offres devrait être lancé début 2020.

Le Syndicat Départemental d'Électricité va réaliser fin 2020, début 2021, **les travaux d'effacement des réseaux** dans la rue Alexis Le Cuziat.

Un audit énergétique a été réalisé par Lannion Trégor Communauté pour rénovation énergétique des 9 logements situés à la résidence de la colombe ainsi que la salle polyvalente.

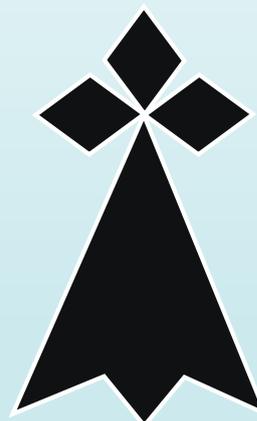
Une consultation a été lancée pour :

- remplacement des ouvertures, de la VMC, isolation (ces travaux seront réalisés par les services techniques) et installation de programmeurs sur le système de chauffage à la résidence de la colombe
- travaux d'isolation et remplacement du système d'éclairage à la salle polyvalente

Après étude des propositions, les travaux devraient être réalisés dans le courant du 1^{er} semestre 2020.

Pour la nouvelle année, je vous souhaite plein d'inspiration et d'ambition, de nouvelles idées et la concrétisation de vos projets.

Je vous adresse mes Meilleurs Vœux pour 2020



BUDGET GÉNÉRAL

SECTION INVESTISSEMENT



DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2018	Budget prévisionnel 2019
120	Acquisition de matériel	6 152,09 €	100 000,00 €
125	Église	34 550,16 €	80 714,47 €
126	Mairie	5 748,7 €	49 854,95 €
132	Logements communaux		65 000,00 €
149	Matériel de transport	27 838,68 €	461,32 €
153	Groupe Scolaire	7 968,28 €	10 000,00 €
160	Salles communales	30 948,22 €	100 000,00 €
165	Acquisition de terrains		80 000,00 €
2017	Programme voirie 2017	826,97 €	23 706,00 €
2018	Programme voirie 2018	21 596,90 €	22 000,00 €
2019	Programme voirie 2019		100 000,00 €
202	Aménagement du bourg	1 025 128,03 €	280 171,97 €
207	Maison Gouiffès	171 323,84 €	18 781,52 €
209	Piscine	11 760 €	38 240,00 €
210	Maison Le Neuder		100 000,00 €
211	Chapelle San Lavant		10 000,00 €
OPFI	Opérations financières, dont :		
	Déficit antérieur reporté		294 938,93 €
	Remboursement d'emprunts	21 758,40 €	25 372,00 €
	Remboursement cautions logements	2 747,51 €	3 000,00 €
	Subventions d'équipement (SDE)	45 651,36 €	125 000,00 €
	Travaux en régie	5 819,03 €	6 000,00 €
	Opérations d'ordre budgétaire	1 824,02 €	
	Travaux en régie		2 000,00 €
	Titres de participation	709,50 €	
Total		1 422 351,69€	1 535 241,16 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2018	Budget prévisionnel 2019
21	Virement de la section fonctionnement		450 000,00 €
125	Église	7 934,58 €	
153	Groupe scolaire	300,00 €	
160	Salles communales	635,00 €	
165	Acquisition de terrains	1 598,00 €	
2017	Programme voirie 2017	5 540,04 €	4 741,06 €
2018	Programme voirie 2018		3 238,01 €
202	Aménagement du centre bourg	123 434,44 €	275 965,00 €
206	Rénovation 3 rue de Bel Air	3 000,00 €	
207	Maison Gouiffès	6 000,00 €	51 281,00 €
OPFI	Opérations financières		
	FCTVA	24 817,04 €	188 910,98 €
	Taxe d'aménagement	3 353,65 €	3 000,00 €
	Affectation des résultats (excédent de fonct°)	617 192,72 €	509 453,11 €
	Emprunts	300 000,00 €	
	Cautions logements locatifs	3 479,70 €	3 000,00 €
	Amortissements	28 530,50 €	45 652,00 €
Total		1 125 815,67 €	1 535 241,16 €

BUDGET GÉNÉRAL

SECTION FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2018	Budget prévisionnel 2019
011	Charges à caractère général	188 710,98 €	201 300,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	507 357,62 €	509 020,00 €
014	Atténuation de produits		2 400,00 €
023	Virement à la section d'Investissement		450 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 530,50 €	45 652,00 €
65	Autres charges de gestion courante	187 681,89 €	203 173,00 €
66	Charges financières	2 843,55 €	3 600,00 €
67	Charges exceptionnelles	660,00 €	700,00 €
Total		915 784,54 €	1 415 845,00 €

RECETTES

Chapitres	Libellés	Réalisations 2018	Budget prévisionnel 2019
013	Atténuation de charges	11 529,29 €	5 100,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 643,05 €	8 000,00 €
70	Produits des services et ventes diverses	131 782,48 €	152 631,00 €
73	Impôts et taxes	624 820,25 €	624 351,00 €
74	Dotations et participations	544 093,65 €	524 770,00 €
75	Autres produits de gestion courante	101 426,17 €	100 993,00 €
76	Produits financiers	4,80 €	
77	Produits exceptionnels	3 937,96 €	
Total		1 425 237,65 €	1 415 845,00 €

PROGRAMME VOIRIE

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2019

Réfection des voies communales	Montants TTC
Voie communale du Scrapo	18 898,82 €
Total	18 898,82 €
Réfection des chemins ruraux	Montants TTC
Chemin rural du Gollot à Kergadalen	6 624,48 €
Chemin rural de Goaslin	4 957,08 €
Total	11 581,56 €
Aménagements	Montants TTC
Abords maison Gouiffes	17 891,89 €
Venelle rue Jean Baptiste Le Corre	5 262,89 €
venelle du lavoir	9 729,53 €
Achat de panneaux de signalisation	106,3 €
Total	32 990,61 €



| AMÉNAGEMENT DU BOURG

L'inauguration a eu lieu le 6 septembre dernier; Les travaux ont débutés en mars 2018. La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée à 2LM, représenté par Gilles Clavier et ADEPE, représenté par Aymeric Oval.



TRAVAUX DE RÉFECTION

Pour la commune, la décision de mettre en œuvre ces travaux d'aménagement devait coïncider avec les travaux de réfection suivants :

Réseau "eaux usées" : travaux réalisés par la CEGELEC pour le compte de Lannion Trégor Communauté, pour un montant de 13 141,20 euros TTC.

Réseau "eau potable" : renouvellement de 1 350 ml de canalisations "Eau Potable" réalisés par l'entreprise LAGADEC TP pour le compte du Syndicat de Goas Koll -Traou Long, pour un montant de 259 895,15 euros H.T.

Réseau "eaux pluviales" : travaux réalisés par le Syndicat de Voirie Plestin / Plouaret.

Éclairage public : travaux de rénovation du réseau éclairage public (installation de nouvelles lanternes avec LEDS), travaux coordonnés par le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes pour un montant de 163 500 euros.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Le périmètre d'aménagement concernait les rues Jean Baptiste Le Corre et rue Jean Moulin, englobant également la place de la mairie. Les principes d'aménagement retenus et la mise en valeur patrimoniale du site améliorent la lisibilité et la liaison des différents espaces. Nous n'avons pas opté pour l'installation de ralentisseurs, préférant des aménagements qui imposent aux véhicules de modérer leur vitesse.

L'aménagement paysager et le fleurissement de notre bourg est un plus à ce qui existait précédemment.

REMERCIEMENTS

"Merci aux habitants et aux commerçants pour leur patience et leur compréhension pendant toute la durée des travaux, et à toutes celles et tous ceux, architectes, entrepreneurs et ouvriers de chacune des entreprises qui ont œuvrés à la réalisation des travaux. Merci aussi aux conseillers municipaux pour leur participation et contributions actives, à l'ensemble de nos financeurs, aux services de Lannion Trégor Communauté pour leur soutien et leur accompagnement dans la mise en œuvre de ce projet d'aménagement et l'aide à la réalisation des dossiers de demandes de subventions.

Je tiens aussi à remercier l'engagement de nos agents communaux, pour l'énergie qu'ils mettent dans l'entretien et la mise en valeur de notre bourg."



DÉPENSES

	Société	Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre	2LM - ADEPE	28 300.00 €	33 960.00 €
Mission CSPA	SCOPI	1 767.00 €	2 120.40 €
Lot VRD, infrastructures routières	EIFFAGE	803 626.55 €	964 351.86 €
Lot Espaces verts	SPARFEL	52 559.76 €	63 071.60 €
Reprise eaux pluviales	SVPP	80 811.78 €	89 400.49 €
Pieds de bâtis	SVPP	6 052.21 €	6 508.71 €
Pieds de bâtis	Services techniques	326.98 €	359.68 €
Signalisation	Lacroix	5 413.78 €	6 496.54 €
Eclairage public	SDE	98 100.00 €	98 100.00 €
Réfection de la place du foyer	SVPP	34 389.31 €	37 522.09 €
TOTAL DEPENSES		1 302 071.37 €	

RECETTES

	Montant HT
Conseil Départemental	25 730.00 €
DETR – Etat	150 521.00 €
LTC – contrat de territoire	102 920.00 €
LTC – aménagements de bourg	25 000.00 €
Région – contrat de partenariat	95 035.00 €
Département – couche de roulement	50 000.00 €
Département – amendes de police	30 000.00 €
Fonds de compensation de la TVA	213 591.00 €
TOTAL RECETTES	692 797.00 €

Le reste à charge de la collectivité s'élève à 609 274.37 euros.



| RÉHABILITATION DE L'EX MAISON GOUIFFÈS

La **maison Gouiffès** a été inaugurée sous un beau soleil, le 21 juin 2019, en présence, de Yannick Botrel, Sénateur, **André Coent** vice-président de LTC, **Gérard Quilin**, Maire, **Jean Gouiffès**, l'ancien propriétaire, sa fille, **Boris Carlach**, qui a assuré la maîtrise d'œuvre du projet, les entreprises et la population.



Ce vaste projet a été lancé par la commune de Plounévez-Moëdec courant 2015. Il a d'abord été laborieux sur un plan technique. Le bâtiment, inoccupé depuis une trentaine d'années, était sérieusement dégradé. Il a fallu notamment reprendre la charpente et la couverture, sans oublier quelques surprises...

COÛT DE LA RÉHABILITATION

Le projet a également été laborieux sur le plan financier : sur un coût total de 665 000 €, la part de subventions et d'aides diverses de la Région de Lannion-Trégor Communauté et du fonds parlementaire du député ne représente que 68 000 €. La commune a dû emprunter 300 000 € pour boucler le financement. Les loyers représentent un gain annuel de 19 000 euros.

AMÉNAGEMENT

Outre l'aménagement de 4 logements locatifs, la réhabilitation de la **maison Gouiffès** a permis l'installation d'un cabinet infirmier.

Enfin, notons au passage que l'un des quatre logements de la **maison Gouiffès** est occupé par une famille de réfugiés.



| RÉNOVATION DE L'ÉGLISE

Un grand projet de rénovation des intérieurs et du placître de l'église a été lancé.

La commune, Maître d'ouvrage du projet, a sollicité et obtenu l'assistance de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). La maîtrise d'œuvre a été attribuée au **cabinet ARCHAEB**.

Le budget prévisionnel est de 753 000 euros.

Nous distinguons 3 phases :

La phase 1 : la maîtrise d'ouvrage pour un montant de 35 000 euros HT

La phase 2 : la 1^{re} tranche des travaux pour un montant de 385 000 euros HT

La phase 3 : la 2^e tranche des travaux pour un montant de 333 000 euros HT.

Ce projet est subventionné par la région, la DRAC et le département.



| ÉCLAIRAGE DU STADE



L'éclairage du **stade Yves Le Cam** (terrain de football et boulodrome) a été équipé de lampe LEDS.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée au **Syndicat Départemental d'Énergie (SDE)**.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BOUYGUES ÉNERGIES pour un montant total de 74 400 euros HT.

La participation de la commune est de 60 % du coût total HT de l'opération, soit 44 640 euros.

| PREMIÈRE FLEUR



Suite aux travaux d'aménagement du bourg, **Sonia Allain**, adjoint aux affaires scolaires et **Isabelle Blanquart**, agent aux services techniques ont monté un dossier de candidature auprès de la direction du patrimoine du Conseil Régional des Côtes d'Armor.

Le 27 août, le jury en charge de l'attribution des labels villes et villages fleuris du Conseil Départemental a visité le bourg. Le jury a pris en compte aussi bien le fleurissement que la valorisation du patrimoine et les actions en faveur de l'environnement.

Les résultats des villes et villages fleuris pour la Bretagne ont été annoncés le lundi 4 novembre à Rennes. La commune de Plounévez-Moëdec s'est vue attribuer une 1^{re} fleur.



| RECENSEMENT

Le recensement de la population se déroule sur la commune du 16 janvier au 15 février.

Un agent recenseur, recruté par la mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours.

Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.



| NOS ANCIENS

LA FÊTE DES ANCIENS

Comme chaque année toutes les personnes de 65 ans et plus ont été invitées à venir passer un bon moment avec les membres du CCAS et le conseil municipal.

Ce 4 mai 2019, nous avons une nouvelle fois partagé un repas bien agréable et délicieux offert par le CCAS, préparé cette année par Manuel Kerain, gérant du restaurant l'étape sur notre commune.

Nos anciens ont pris plaisir pendant ce repas à chanter, danser ou nous faire rire!



VISITE AUX ANCIENS

Petite rétrospective du début d'année 2019 où les membres du CCAS ont rendu visite aux anciens de plus de 90 ans domiciliés sur la commune.

• Cette année encore entre Noël et le premier de l'an, les membres du CCAS vont rendre visite aux anciens

de la commune, résidants aujourd'hui en EHPAD. Une occasion pour offrir un présent à chacun d'entre eux et de partager un moment de convivialité.

• Après le premier de l'an, les membres du CCAS vont rendre visite à domicile aux anciens de plus de 90 ans toujours domiciliés sur la commune.



SERVICE À LA PERSONNE

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Bénéficiaires :

- Personnes âgées de plus de 60 ans qui ne peuvent ou ne veulent plus cuisiner.
- Personnes en situation de handicap (pas de condition d'âge).
- Personnes victimes d'un grave aléa de la vie (accident, maladie grave...).

Le service de portage à domicile dessert l'ensemble de la commune. Les repas élaborés avec des produits locaux, sont conçus au restaurant scolaire. Les menus sont équilibrés et adaptables en fonction des régimes (sans sucre, sans sel, sans graisse...)

Les repas sont conditionnés dans des thermo-mallettes, en liaison chaude, et sont ensuite livrés par véhicule entre 10h30 et 12 30.... Le service fonctionne toute l'année, du lundi au samedi, sauf dimanche et jours fériés.

Tarifs : 10,10 €

Aides possibles :

- Allocation personnalisée d'autonomie (uniquement le transport).
- Caisse de retraite, mutuelle.



De gauche à droite :
Annaick, Sylvie, Solenn, Jean-Yves et Lionel.

Renseignements complémentaires

Mairie : 02 96 38 62 01



LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de la commune de Plounévez-Moëdec signe chaque année une convention avec la banque alimentaire de Lannion.

Elle offre un accompagnement alimentaire aux ménages ou personne seule en situation précaire à se nourrir.

Le CCAS s'engage à payer 0.30 €/kilo les denrées alimentaires fournies à notre commune pour l'année lors des distributions ainsi qu'une cotisation annuelle de 53 €.

Toutes personnes habitant la commune voulant bénéficier de l'aide alimentaire doit retirer son dossier auprès de la mairie.

Cette distribution ne peut se faire qu'après l'étude et l'acceptation des dossiers complets (avec justificatifs demandés et joints) des demandeurs par le CCAS.

Tout au long de l'année, les distributions ont lieu les vendredis tous les 15 jours, semaines paires de 11h30 à 12h15 sauf de début août à mi-septembre.

| SANTÉ

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDARITÉ

Depuis le 1^{er} Novembre 2019, la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) et l'ACS (aide au paiement d'une complémentaire santé) ont été remplacées par la complémentaire santé solidaire.

Ainsi, si vous avez de faibles ressources, ce dispositif vous apporte une aide financière pour faire face à vos dépenses de santé.

Selon vos ressources, cette complémentaire santé ne coûte rien ou moins d'un euro par jour et par personne. Le droit à la complémentaire santé solidaire dépend de votre situation et de vos ressources.

Un foyer ne peut faire qu'une seule demande de complémentaire santé solidaire. Une demande individuelle est possible suivant le cas.

Si vous percevez le RSA, vous et les membres de votre foyer avez droit à la complémentaire santé solidaire sans participation financière.

Un simulateur vous permet de savoir si vous avez droit à la complémentaire santé solidarité : www.ameli.fr/simulateur-droits

Vous pouvez demander la complémentaire santé solidaire depuis votre compte www.ameli.fr. Vous trouverez le formulaire de demande dans la rubrique "Mes démarches".



L'ESSENTIEL

La Complémentaire santé solidaire, c'est quoi ?

La Complémentaire santé solidaire est une **aide pour payer vos dépenses de santé**. Vous y avez droit si vos ressources sont modestes.

Selon vos ressources, la Complémentaire santé solidaire :



ne vous coûte rien

OU



vous coûte moins de 1 € / jour et par personne



La Complémentaire santé solidaire peut **couvrir l'ensemble de votre foyer**.

Comment la Complémentaire santé solidaire vous aide-t-elle ?

Avec la Complémentaire santé solidaire, vous ne payez pas :


le médecin


le dentiste


l'infirmier


le kinésithérapeute


l'hôpital


vos médicaments

Et vous ne payez pas dans la plupart des cas :


vos prothèses dentaires


vos lunettes


vos prothèses auditives


vos dispositifs médicaux

Attention

Le médecin ne peut pas vous demander de dépassement d'honoraires sauf si vous avez des demandes particulières, comme des visites à domicile non justifiées.

Qui peut demander la Complémentaire santé solidaire ?

Pour demander la Complémentaire santé solidaire, vous devez :

bénéficiaire de l'assurance maladie





ne pas dépasser la limite maximum de ressources



14

Bulletin municipal de **Plounévez-Moëdec** - N° 29 - Décembre 2019

LE RELAIS PARENTS-ASSISTANTS MATERNELS

Un lieu pour les parents, les enfants et les assistants maternels.

Le relais parents-assistants maternels, est un espace d'accueil gratuit, destiné aux jeunes enfants et aux adultes.



PARENTS ET FUTURS PARENTS

L'animatrice vous accueille et vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour votre enfant. Par la suite, le service vous accompagne dans votre rôle d'employeur d'assistant maternel ou de garde à domicile (démarches d'embauche, contrat, déclaration, aides financières...).

LES ESPACES-JEU

Le service propose des espaces-jeu sur les communes de votre secteur, un planning est à votre disposition en mairie ou sur le site de lannion-tregor.com. L'animatrice vous propose des temps d'éveil et de jeu, des ateliers sur inscriptions (musique, motricité...) et des sorties ou spectacles en fin d'année.

Contacts :

Anne-Gaëlle Rayer 07 85 65 41 90

Permanences au pôle enfance jeunesse de Plouaret et à la MSAP à Cavan



| TROC

Une fois par mois, les mercredis après-midi Nelly et Virginie ouvrent les portes du local CCAS (à droite de la salle des fêtes) pour tous les habitants de la commune. Le principe est simple, vous apportez des vêtements enfants-adultes, des livres, des jeux, de la vaisselle, du petit mobilier etc... et vous repartez avec ce que vous souhaitez.

Le CCAS accepte également tous les dons, vous pouvez les déposer en mairie ou les jours de troc. Les dates sont indiquées chaque mois sur le site internet de la commune, et sur la page facebook "troc et partage".



| LES COURS DE COUTURE

Prisca et Marie-Laure organise un atelier couture à la salle Jean Scruignec deux mardis soirs par mois de 20h00 à 22h30. Les cours se passent dans une bonne ambiance avec échange d'idées, de patrons....

Chaque adhérent apporte sa machine à coudre et son projet et les plus expérimentés aident les débutants. Des projets communs sont également réalisés.

Débutants et experts sont les bienvenus !



COURS INFORMATIQUE

Les cours d'informatique vont reprendre en 2020 !

Toute personne désirant s'initier à l'informatique est invitée à s'inscrire. Seuls les niveaux "débutant" ou "avancé" sont proposés sur notre commune.

Le but de ces cours :

- Permettre à toute personne de communiquer grâce aux messageries et aux réseaux sociaux
- Être autonome pour gérer les dossiers administratifs via internet
- Avoir le plaisir de jouer ou surfer sur le net,

Pour l'année 2020, nous vous invitons à vous inscrire, ou vous réinscrire en mairie. Une réunion est prévue courant Janvier pour la mise en place des cours avec un nouveau bénévole.

Un grand merci à **Thierry Trapon** qui a encadré les cours avec beaucoup de patience jusqu'en juillet 2019.



BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque municipale ont le plaisir de vous présenter la cabane à livres mise à votre disposition sur le parking de la mairie.

Nous vous rappelons que des nouveautés (romans, romans policiers, albums, romans jeunesse, romans ados, mangas) sont disponibles à la bibliothèque.

Nous vous attendons avec plaisir pour échanger les impressions sur vos lectures.

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 14h30 - 16h30

Jeudi : 15h00 - 16h30

Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs pour l'année :

Famille : 9.15 €

Individuel : 6.10 €



| FÊTES ANNUELLES

SPECTACLE DE NOËL

Une nouvelle fois le spectacle de Noël des enfants a été reconduit... Un spectacle de cirque offert par le CCAS à tous les enfants de la commune accompagnés de leurs parents et/ou grands-parents. La rencontre avec le père Noël et ses lutins est toujours un émerveillement pour tous !

Merci à tous les bénévoles pour leur aide.



FÊTE DES MÈRES

Samedi 25 mai 2019 a eu lieu la cérémonie de la fête des mères à la mairie.

Monsieur Le Maire et son équipe ont invité les 15 parents des bébés nés depuis la dernière fête des mères. Il s'agit d'Émma Hamon, Thibault Guégan, Zoé Mercier, Nolan Le Loirer, Amélie Prat, Suzanne Madec, Thiméo Rigot, Rayan Mabrouk, Aédan Glatre Chanal, Auriane Le Pape, Inès Kerain, Ryan Amus, Loën Leroy (nés en 2018), Camille Kervern, Livia Le Bris (nés en 2019). Les parents se sont vu remettre un rosier et un bon d'achat d'une valeur de 30 € à faire valoir dans les commerces de Plounévez-Moëdec

La petite cérémonie s'est terminée autour du pot de l'amitié.



VILLAGE EN FÊTE

L'AMICALE DES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Cette année, l'équipe des employés communaux a organisé son traditionnel marché de Noël, le 8 décembre. C'est avec le même plaisir que nous avons à nouveau accueilli les exposants et les visiteurs, venus très nombreux. Une nouvelle édition est prévue le 6 décembre 2020

Le 6 juin 2020, une vente de patates au lard à emporter sera également organisée à la cuisine de la salle polyvalente.

Je remercie l'équipe des employés communaux pour leur investissement au bon déroulement de ces deux manifestations.

Sylvie Besancenez

Les employés communaux vous souhaitent une agréable année 2020.





2019 s'achève...

Petite rétrospective.

Le réveillon du 31 décembre 2018 a de nouveau connu un énorme succès grâce à nos bénévoles et à nos "p'tits jeunes", sans qui cette soirée ne pourrait être organisée. Une soirée passée dans la convivialité et qui, d'une année sur l'autre, est de plus en plus populaire.



L'équipe des bénévoles au complet lors du réveillon du 31 décembre 2018

Les traditionnelles fêtes annuelles qui se sont déroulées du 28 juin au 1^{er} juillet au stade Yves Le Cam, sous une météo plus que clémente, ont également remporté un vif succès.

- **Vendredi** : bal, concours de boules.
- **Samedi** : concours de boules et animations divers (jeux pour enfants, jeux de force...). Repas sous chapiteau, où nous avons servi près de 500 personnes, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal.
- **Dimanche** : concours de boules et inter quartiers.
- **Lundi** : concours de boules réservé traditionnellement aux habitants de la commune.



Nos animateurs favoris, Louis Trédan et Olivier Le Gall.

Lors des inters quartiers du 30 juin 2019, **Julien Thomas**, Président du Comité des Fêtes a, de manière symbolique, remis une médaille à **Louis Trédan**, au titre de ses 40 années de bénévolat au sein du comité d'animation.

Également au programme de l'été dernier, une soirée mousse qui, en raison des conditions météorologiques médiocres, n'a hélas pas remporté le succès escompté...

Nous sommes de nouveau "sur le pont" pour préparer le réveillon du 31 décembre 2019 !

Merci à nos membres, à nos bénévoles d'être présents. Merci à vous tous qui faites que nos manifestations remportent un si vif succès

Bonne année 2020 à vous tous qui contribuez à la réussite de notre comité d'animation...

L'équipe du Comité des Fêtes

| ACTIVITÉS MANUELLES

ASSOCIATION "LA RÉCRÉE COULEUR PASTELS"

Yolande anime cet atelier depuis de nombreuses années. Les cours concernent toute personne qui "a envie de connaître ou de développer ce médium" qu'importe le niveau... chacun va à son rythme.

Les cours ont lieu dans la salle du conseil de la mairie de 13h30 à 15h30.

Calendrier

Janvier : les jeudis 9 et 23

Février : les jeudis 6 et 13

Mars : les jeudis 5 et 19

Avril : les jeudis 9 et 30

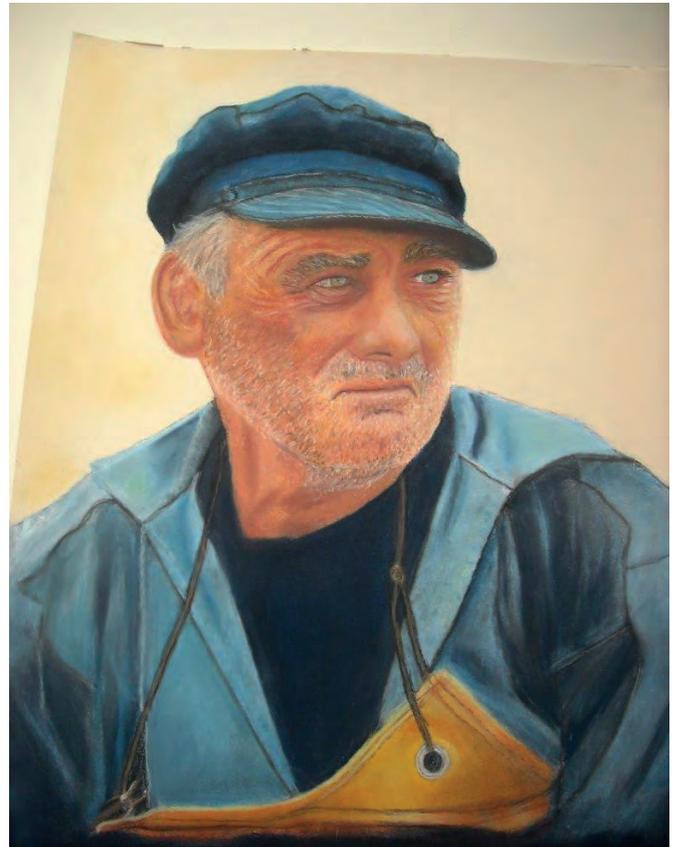
Mai : les jeudis 14 et 28



Contact :

Yolande Derouault 06 76 52 39 49

yolande.derouault@wanadoo.fr



| FNACA

La section compte à ce jour 33 adhérents. Soit 22 adhérents et 11 veuves. Cette année 2019 nous a emporté encore 3 des nôtres.

- **Madame Thérèse Nicolas**, le 11 Juin 2019.
- **Monsieur Albert Lagadec**, le 20 Aout 2019
- **Madame Yvonne Quelen**, le 06 Septembre 2019

Nos sincères condoléances à toutes ces familles.

Comme chaque année, l'association a participé à toutes les Cérémonies Nationales.

Le 19 mars 2019 (Algérie) avec remise de gerbes sur les monuments du bourg 14/18 et 39/45.

Le 30 avril 2019 (la Déportation) remise de gerbes au Dresnay en présence de Monsieur Le Maire de Plounévez-Moëdec, Monsieur Le Maire de



19 mars 2019. Remise de gerbes sur les monuments du bourg.



30 avril 2019. Commémoration de la déportation. Remise de gerbes au Dresnay.

Loguivy-Plougras, Madame Le Maire de Plouaret et Madame Le Maire de Loc-Envel et Monsieur Kerlogot (député).

Le 14 juillet 2019 en mémoire des 2 grandes guerres, remise de gerbes sur les monuments du bourg.

Ensuite, en présence de la FNACA et des pompiers de Belle-Isle-en-Terre, des gerbes ont été remises sur le monument des Frères Vallée et le monument de Kerléanes (pour Monsieur Ogel et Monsieur Roudault).

A cette occasion, un hommage aux hommes morts pour la France, a été rendu par les Maires des 2 communes. **Le 11 novembre** une cérémonie identique a eu lieu.

Michel Lefeuvre



Yves Cotton, porte-drapeau.



19 mars 2019. Remise de gerbes sur les monuments du bourg.



Stèle de Kerléanes

| ASSOCIATIONS SPORTIVES



ASSE

Le mot des Présidents Fabien Gueno et Moran Le Normand.

L'association sportive du Saint Emillion créée en 2016 a entamée en septembre sa 4^e année. Le club évolue aujourd'hui en 3^e Division de football du district des Côtes d'Armor.

Les matchs de championnats ont lieu à Loguivy-Plougras pour la 1^{re} partie de saison et à Plounévez-Moëdec pour l'autre moitié de saison.

Les entraînements ont lieu le vendredi soir au terrain de Plounévez-Moëdec qui a été récemment équipé de tout nouveaux projecteurs LED.

La création d'une deuxième équipe pour la saison prochaine est un objectif, ainsi que la montée pour l'équipe première.

Pour mener à bien nos projets, nous comptons sur l'esprit de convivialité et la bonne humeur déjà fortement présente au sein du club entre joueurs, dirigeants et supporters.

Ainsi, nous invitons toutes les personnes désirant rejoindre le club à nous contacter, notamment un arbitre officiel diplômé ou voulant se former.

Nous tenons à remercier les bénévoles qui sont présents chaque dimanche à nos côtés.

Contact :

Mail : gueno.fabien@orange.fr

06 27 77 34 01



L'ENTENTE DE BEG AR C'HRA

L'entente de Beg ar C'hra est née en 2012 du regroupement des écoles de foot du secteur de Plounévez-Moëdec.

Aujourd'hui, l'entente de Beg ar Ch'ra c'est plus de 150 joueuses et joueurs, en école de foot dans les différentes catégories de U6 à U17 mais aussi une équipe Seniors Féminines inscrite en championnat.

La commune de Plounévez-Moëdec permet à nos joueuses et joueurs de s'illustrer sur de magnifiques installations :

- Le terrain de foot avec des matchs des équipes jeunes les samedis matin et après-midi durant la saison.
- Le "city stade" où nos équipes ont très bien figurées la saison écoulée lors des compétitions organisées par le District des Côtes D'Armor.
- La salle omnisports qui peut permettre un entraînement lors de la saison hivernale, ou de pratiquer le foot en salle.

L'entente continue de se développer, grâce notamment à de nombreux Plounéveziens, et invite tous les bénévoles, jeunes et seniors féminines intéressés par la pratique du football, à nous rejoindre en contactant notre entraîneur général :

Damien Guilloux au 06 18 15 26 29

ou sur le site du club :

<http://club.quomodo.com/entente-de-beg-ar-c-hra>

Par ailleurs, le président **Nicolas Grellepoix**, son bureau, et les bénévoles vous invitent au tournoi annuel qui aura lieu en avril à Plounérin.



LE HANDBALL CLUB BELLE ISLE • PLOUNÉVEZ

Le Handball Club Belle Isle • Plounévez, a fêté ses 10 ans d'existence. Le club accueille les licencié(e)s à partir de 3 ans pour le baby hand. Les plus grands à l'école de hand labellisée .

Cette année, nous disposons de plusieurs équipes de jeunes qui se sont engagées en championnat :

-11 F, -11 Mixtes, -13 F, -15 en entente avec le club de Plouisy, 2 équipes seniors F et M dont les résultats sont très encourageants.

Bravo et félicitations aux jeunes, aux parents qui s'investissent, à nos licenciés(e)s seniors qui partagent leur passion avec les jeunes en les encadrant.

Deux équipes seniors F et M évoluent en championnats.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au gymnase Jean Laurent le mardi soir, le vendredi soir ou le samedi dès 15h.

Contact :

par mail 5322070@ffhanball.net

LA RENTRÉE DES FOUS DU VOLANT

Quelques irréductibles badistes jouent encore le mercredi soir dans la salle Jean Laurent de Plounévez-Moëdec. Vous avez d'ailleurs sûrement remarqué les affiches bleues qui fleurissent dans les commerces locaux...

Suite à une assemblée générale en juin 2018, un nouveau bureau a été élu. Trois créneaux ont été décidés pour l'année 2019/2020 :

- **Les plus jeunes** peuvent jouer, à partir de 7 ans, de 18h à 19h, encadrés par **Gill Poole** qui les initiera à la pratique du badminton.
- Les **"un peu moins" jeunes** (fin de collège/lycée) peuvent jouer de 18h30 à 19h30/20h. Une première partie de leur créneau est encadrée également par **Gill Poole**, et la seconde leur permettra de faire des matchs librement avec les adultes présents.

- **Les adultes** loisirs se voient attribuer un créneau de 19h à 21h pour du jeu libre.

A bientôt, raquette en main !

Contact :

Lucile et Antoine au 02 96 14 50 36.



SHEN KATAOLU DOJO

Karaté style Shotokan

Le karaté est un art martial originaire de l'île d'Okinaawa au Japon. Sa pratique de nature plus défensive qu'offensive (esquive, parade, riposte) sollicitant toutes les parties du corps favorise le développement physique mais également mental dans l'esprit chevaleresque du « Bushido » réclamant courage, persévérance, loyauté, respect, bienveillance dans l'acquisition d'une grande maîtrise et confiance en soi.

Contrairement à l'idée que l'on s'en fait à tort, c'est sûrement l'art martial le moins dangereux car on le pratique sans chocs ni chutes ou bien avec toute une panoplie de protections (casque, plastron, gants, protèges tibias, protège dents) qui préserve de tout traumatisme.

C'est parce que nous considérons que le karaté est une activité très éducative pour les jeunes, qu'en accord avec la municipalité nous proposons cette sai-

son sportive 2019/2020 une adhésion à 30 € pour les enfants scolarisés à Plounévez-Moëdec.

Body-karaté.

Cette nouvelle discipline du **Shen Kataolu Dojo** associe des enchaînements de technique de karaté à de la musique rythmée. Le dynamisme de cette pratique la rend motivante et ludique en évitant de focaliser son esprit sur l'effort. Ne reposant sur aucune opposition physique cette activité est totalement sécurisée.

Lieu et horaires :

Salle Omnisport Jean Laurent le vendredi de 17h à 18h pour le karaté et de 18h à 19h pour le body-K.

Contacts :

Eva le Tallec : 06 61 00 60 82

Mikaël le Tallec : 06 60 33 55 47





DOJO BRO DREGER

Les cours ont lieu à la salle omnisport les mercredis:

- Badydo (4/6ans) 13h30-14h15
- Judo (+6 ans) 14h15-15h30
- Chanbara (+6ans) 15h30-16h30

Le Badydo : éveil judo avec une pédagogie adaptée aux plus petits qui a pour objectif de préparer le jeune enfant à la pratique physique en générale, celui-ci pourra s'orienter par la suite vers n'importe quelle activité (sport individuel de combat Judo-Chanbara, etc... ou bien un sport d'adresse, d'équipes.....).

Le judo : sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le judo est adapté à toutes les tranches d'âge. Véritable sport éducatif, le judo permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.



Chute en Judo.

Le Chanbara : le sport chanbara se veut l'héritier direct et fidèle des combats livrés entre samourais de par son esprit et son réalisme. À la différence d'autres arts martiaux, le sport chanbara n'a pas subi de

codification extrême puisque tous les coups susceptibles de défaire l'adversaire sont admis. Toutes les armes sont matelassées, un casque léger suffit en protection.

Le club créé en 2018 a un niveau national en Chanbara. Lors de sa 1^{re} saison sportive 2018/2019 le club a fait 3 podiums nationaux.

L'enseignant Erwan Le Bail est diplômé d'état judo/jujitsu et Éducateur Sportif Sport Santé.

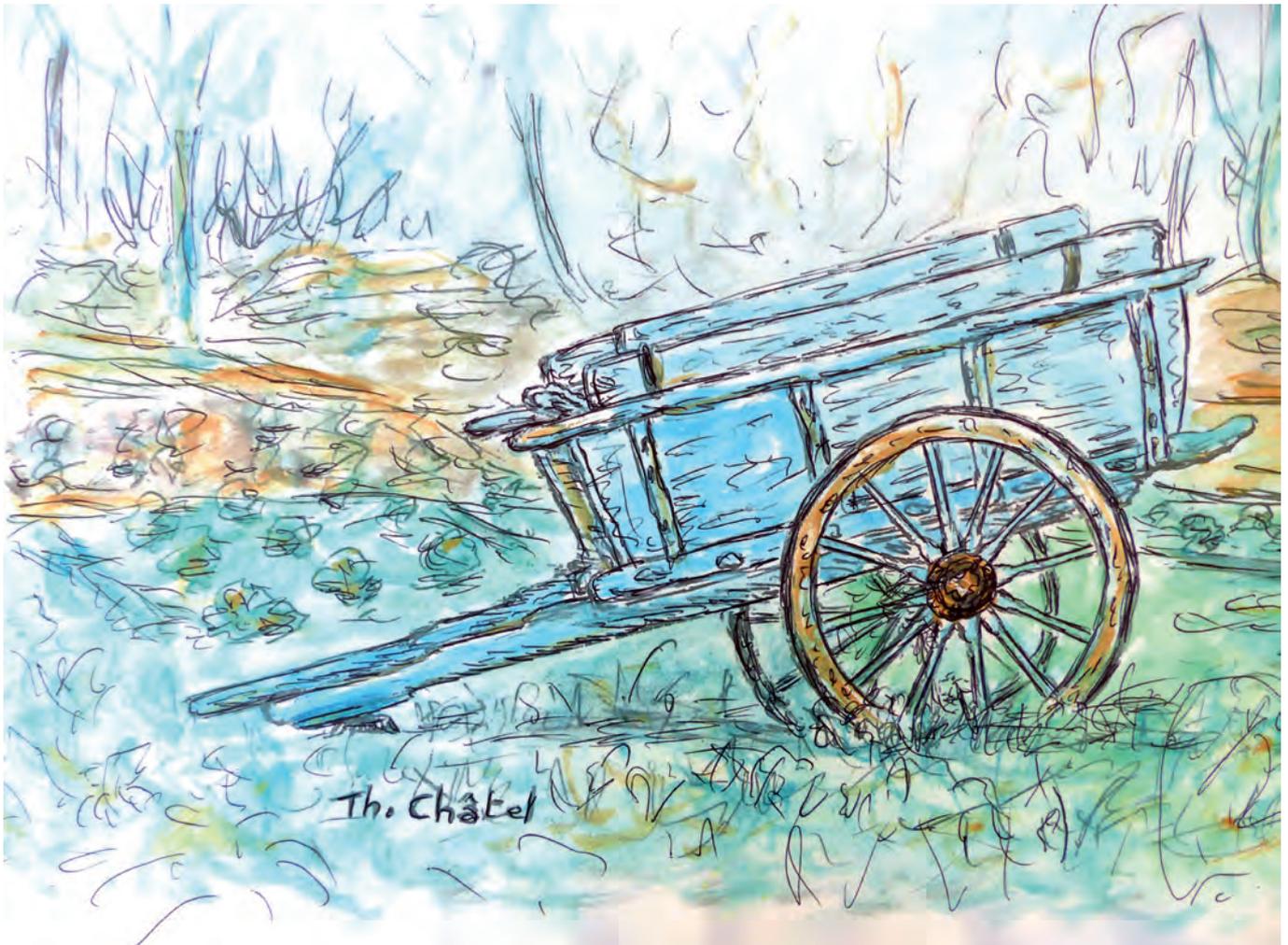
Contact :

dojobrodreger@gmail.com



Chanbara





PLOUNÉVEZ-RANDO

La randonnée, c'est aller à la rencontre de plusieurs époques. C'est aussi voir comment et combien nos ancêtres étaient fidèles à la terre de leurs origines. C'est aussi comprendre comment ils ont façonné le paysage par leur travail, en réalisant un projet de vie, en assurant la subsistance de toute la famille.

L'âme d'un lieu se construit sur le caractère de ses habitants et leurs règles de vie, parfois particulières.

Cette nature, le paysage et le patrimoine, sont un "parc d'attraction" à ciel ouvert et un formidable terrain de jeu dans les temps passés ou présents !

Trouver son bonheur quelque part, c'est avoir sa place pour communiquer et retracer les relations de l'homme à la vie sauvage, aux animaux, et à sa propre histoire.

Souvent, on passe devant des anciennes fermes qui rappellent bien des souvenirs; on constate que la nature était la "compagne de vie" pour le paysan même si elle était capricieuse parfois !

Dans une ferme, tout devait être stable et agréable à regarder (un tas de bois, une meule de paille ou de foin, un talus.) Tout ça relevait d'un savoir-faire et d'un travail bien accompli, signature du paysan et de son art de vivre.

Beaucoup de choses courantes étaient réalisées par le fermier, balais en genêt ou en bouleau, fléaux, paniers, mannes, râteaux, fourches et les manches





d'outils... Il savait quel bois utiliser en rapport avec le rôle et la fonction de chaque outil.

Pour les grands travaux d'été moisson, fauchage, arrachage de pommes de terre, l'entraide était indispensable. La solidarité faisait partie intégrante de l'aspect social, collectif et coutumier de la campagne. L'esprit communautaire relevait d'une frairie (breuriez).

A cette époque, le coq n'avait-il pas fière allure, sur le tas de fumier, les pattes au chaud, quand il chantait "cocorico" !

Au fait, comment s'appelle le nœud pour faire des gerbes de blé? Réponse: nœud de tête d'oignon (skourm penn ongon).

Il y avait également beaucoup de dictons sur la lune, le temps, les dates, les saints, qui permettaient de faire des prévisions. Les paysans peuvent encore témoigner d'un héritage, d'une bonne connaissance de la nature dont dépendait beaucoup la réussite de ses journées de labeur.

A la veillée l'hiver après la soupe, son imagination faisait surgir quelquefois des créatures fantastiques qui hantaient les esprits!

La sociologie d'une commune était partagée en deux. Le bourg où l'on parlait plutôt le français, avec son église, son école et ses heures fixes.

Les gens du bourg allaient à la campagne par besoins de nourriture (du lait, des œufs, du beurre, des pommes de terre...).

La campagne était pour les jeunes quelquefois lourde

de menaces, ouverte à tous les dangers, et habitée la nuit par des créatures diaboliques (lavandières de nuit, lutins, l'Ankou et tout ce qui pouvait faire peur, d'où la superstition fondée sur la crainte et l'ignorance).

A la campagne où les gens parlaient couramment le breton, on allait au bourg par nécessité : forge, foire, marché (achats tabac, sucre, sel, café) et aussi pour les offices religieux et les événements heureux ou malheureux de la vie (baptêmes, mariages, enterrements).

Le paysage aide à revivre ce que nous n'avons pas vécu !

Il nous raconte aussi le passage progressif d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché.

Il s'en est suivi un nouveau modèle éducatif, résultant du progrès et de l'ascension sociale, on ne se résigne plus à son sort comme autrefois !

La randonnée c'est une grande histoire d'amour entre l'Homme et la Nature. C'est aussi le plaisir d'être ensemble heureux et libre pour vivre une passion commune. Autrement dit s'écouter, s'entendre et se comprendre.

Et si on vous pose la question : "C'est quoi la Bretagne" ? : Une belle région où nous avons une qualité de vie où souffle un vent de liberté. Nous ne sommes pas toujours conscient de ce trésor.

Venez marcher avec Plounévez-Rando qui organise des randonnées à allure modérée de 7 à 8 kms le vendredi après-midi. La rando maintiendra votre capital santé.

Maurice PRIGENT



| ÉCOLE PUBLIQUE

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

À la rentrée cette année, nous avons eu la bonne surprise d'accueillir deux nouvelles enseignantes, **Justine Conseil** et **Maëva Deniel**. Il est impératif de souligner que nous avons bien les deux filières monolingue et bilingue sur la commune. De ce fait dans notre école, nous avons cette année 2 classes monolingues et une classe bilingue avec un effectif de 55 enfants.

M^{me} Conseil Justine. La Directrice qui était en poste TRS (décharge de direction en classe de CE1 au CM2) dans les communes des Coadout, Pommerit-Le-Vicomte et Saint-Agathon, prend en charge cette année à Plounévez-Moëdec, les CP/CE1/CE2/CM1/CM2.

M^{me} Deniel Maëva qui arrive de Lanrodec et qui avait en charge les CM1 et CM2 prendra les maternelles (TPS PS MS GS) aidée par **Émilie Le Saux** ATSEM.

M. Goarreguer Killian a tous les niveaux dans sa classe bilingue. Il est secondé avec **M^{me} Le Bechec Christine** assistante maternelle.

Cette année encore, les enseignants s'organisent en se partageant les cours histoire/géographie/français/anglais afin de faire de petits groupes CE1/CE2 et CM1/CM2 ainsi que les maternelles.



De gauche à droite : Killian, Justine, Maëva.

PERSONNEL COMMUNAL

À la cantine de Plounévez-Moëdec, le personnel de la cuisine (**Jean-Yves, Annaïck, Solenn**) confectionnent des menus avec des produits locaux afin de faire découvrir de bons petits plats comme "à la maison". D'ailleurs les parents d'élèves sont les bienvenus pour venir manger s'ils le souhaitent avec leurs enfants (il suffit de réserver 2 ou 3 jours avant afin que le cuisinier puissent prévoir le ou les repas supplémentaires).



De gauche à droite : Christine, Emilie, Lionel, Solenn, Jean-Yves.

ÉQUIPE COMMUNALE

► ARRIVÉE TAXI LE MATIN :

Sylvie BESANCENEZ.

► RESTAURANT SCOLAIRE :

Jean-Yves PRIGENT et Solenn LE BALCH.

► GARDERIE

Annaïck LE FOURNIS, matin et soir secondée le matin par Sylvie BESANCENEZ (pour l'arrivée du taxi) et Emilie LE SAUX le soir.

► SURVEILLANCE DE LA COUR À MIDI

Annaïck et Emilie.

► ENTRETIEN ET MÉNAGE DE L'ÉCOLE

Lionel CONGARD, Christine LE BECHEC.

► ATSEM

Christine LE BECHEC ATSEM dans la classe bilingue (classe TPS PS MS GS CP) et entretien de la maternelle. Emilie LE SAUX, ATSEM dans la classe monolingue garderie et surveillance de cour le midi.

LE BILINGUISME

Le Bilinguisme dès la maternelle, pourquoi ?

Un enfant construit sa faculté de langage entre 0 et 7 ans.

Cette faculté ne se construit qu'une seule fois dans la vie. C'est dans cette période que l'enfant développe son oreille et sa capacité à articuler des sons. Plus l'enfant est exposé à des sons différents, plus son appareil articulo-phonatoire sera développé.

Entendre plusieurs langues est pour lui source d'enrichissement et d'épanouissement !

Le point fort d'être scolarisé à Plounévez-Moëdec c'est qu'il y a le choix entre les deux filières complètes c'est à dire, le breton (bilingue) et le français (monolingue).

AIDE AUX DEVOIRS

L'aide aux devoirs est reconduite pour l'année scolaire 2019/2020.

Afin que les enfants puissent faire leurs devoirs pendant la garderie, dans de bonnes conditions (dans une salle au calme), deux bénévoles viennent les aider (voir les devoirs sur le cahier de texte, faire réciter les différentes leçons, récitations, tables de multiplication, voir aussi si les exercices sont bien faits par l'enfant).

Les enfants prennent le goûter comme d'habitude avec la responsable de la garderie puis, les élèves motivés vont par petits groupes avec les bénévoles présentes.



Bénévoles à l'aide aux devoirs :
Sylvie Marigault (à gauche) et Viviane Le Bras (à droite).



Les bénévoles sont présents :

Lundi : de 16 heures 30 à 18 heures

Mardi : de 16 heures 30 à 18 heures

Jeudi : de 16 heures 30 à 18 heures

INFORMATIONS

► CONTACT ÉCOLE

Adresse : rue du 19 Mars 1962
22810 PLOUNEVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 54 72 72

► CONTACT MAIRIE

Adjointe Sonia Allain
Adresse : 2 Rue Jean Moulin
22810 PLOUNEVEZ-MOËDEC
Tél. 02 96 38 62 01

N'hésitez pas à venir visiter notre école en prenant rendez-vous auprès de la directrice ou auprès de Sonia

► HORAIRES DE L'ÉCOLE

Maternelle et élémentaire
Matin : de 9h00 à 12h00
Après-midi : de 13h30 à 16h30

► HORAIRES DE LA GARDERIE

7h30 à 8h50 et 16h30 à 18h45

► TARIFS DE LA GARDERIE

- Fréquentation de plus de 8 fois/mois
Matin : 0,85 € - Soir : 1,45 €
- Fréquentation de moins de 8 fois/mois :
Matin : 1,76 € - Soir : 2,30 €

► TARIFS CANTINE

- Repas enfant : 2.30 €
 - Repas adulte : 4.35 €
 - Diwan domicilié sur la commune : 2.30 €
 - Diwan extérieur à la commune : 2.75 €
- Possibilité de venir prendre un repas avec vos enfants (sur réservation)

► TRANSPORT

Il est rappelé que la commune offre le transport pour aller chercher et ramener les enfants à domicile tous les jours. Ceux qui souhaitent bénéficier de cette prestation peuvent se renseigner auprès du secrétariat de la mairie

► PARENTS D'ÉLÈVES

Ont été élus pour cette année scolaire : Madame Morgane Brouder, Monsieur Cyrille Pélerin, Madame Amanda Pélerin.

PROJETS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

Cette année les 3 classes de l'école travailleront sur les thèmes communs autour du monde et sur le thème de l'arbre.



- **Parcours santé :**

- Cross du collège à Belle-Isle-en-Terre le 17 octobre 2019.

- Cette année encore, les élèves de la grande section au CM2 participeront aux cours de piscine à la piscine Ty Dour de Lannion. Il y aura 10 séances de 45 minutes tous les mardis et jeudis du 27 avril au 31 mai 2020.

- **Cin'école :** toute l'année au cinéma Le Douron à Plestin-les-Grèves (2,5 euros/enfant).

- **Spectacle LTC :** au carré magique du CP au CM2 (4,5 euros/enfant) et le car est payé par LTC.

- **Projet d'art :**

En lien avec LTC, création d'une exposition avec les élèves de l'école (travail sur le thème de l'arbre). 3 déplacements au lieu d'exposition à Locquémeau, 1 visite au FRAC (fond régional d'art contemporain) à Rennes et 1 visite d'un artiste dans l'école.

- **Projet musique avec LTC :**

20 heures ont été allouées à l'école publique de Plounevez-Moëdec par Lannion Trégor Communauté. Un projet (Tour du monde en chanson) a été élaboré conjointement par les enseignants et la dumiste Katell Thomas-Le Cocguen. La dumiste interviendra de nouveau cette année. Le projet aboutira par un spectacle présenté à la kermesse.

D'autres sorties se grefferont dans l'année.

REMISE DES DICTIONNAIRES

Nous souhaitons une bonne intégration au collège pour nos futurs 6^e. Tous les ans, ils reçoivent un dictionnaire afin de les aider dans leurs parcours scolaires.

CM2 (Bilingue) : Awen Hervé, Ernesto Le Tallec.

CM2 (Monolingue) : Noah FrickErt, Donovan Gall, Océane Guillot Maillot, Dylan Henry, Alban Pellerin, Charlig Peron, Mathis Touboulic.



| AMICALE LAÏQUE

LOCATION STRUCTURE GONFLABLE

Vous organisez un mariage, un baptême, une fête de famille, un anniversaire ... et pour occuper les enfants vous ne savez pas comment faire alors nous avons la solution, vous pouvez louer notre structure gonflable qui fera le bonheur de tous les enfants pour cette journée.

Il vous coûtera 80 euros la journée et 120 euros les 2 jours.

Pour avoir plus de renseignements n'hésitez pas à contacter Sonia au 06 70 29 94 98 qui vous donnera les détails dont vous avez besoin.

Cette structure mesure 4 mètres sur 5 mètres et est stockée dans une petite remorque avec son gonfleur afin de la transporter facilement.



MARCHÉ DE NOËL

L'année dernière Sylvie avait réalisé des cartes et des photophores avec son propre budget, le stand nous avait rapporté 136 euros.

Cette année, nous avons programmé de renouveler notre expérience mais de vendre des objets faits par les élèves de l'école.

Sylvie s'est chargée de réserver un emplacement pour le marché de Noël (organisé par les employés communaux) le 8 décembre 2019 à la salle des fêtes.

Morgane avait donc demandé à Justine la directrice si cela était possible et de voir avec ses collègues comment ils pouvaient s'organiser pour nous aider. Justine qui était présente à notre réunion a pu voir cela avec ses collègues et nous a confirmé que oui

ils étaient d'accord de bloquer une journée complète afin d'organiser plusieurs ateliers.

Morgane fait le compte-rendu de la réunion du conseil d'école qui avait lieu juste avant aux parents et annonce que les instituteurs ont l'intention de faire un spectacle de Noël avec des chants par les enfants, la distribution des cadeaux de Noël, un spectacle (que les instituteurs vont réserver) le mardi 17 décembre 2019 à la salle des fêtes à 18h00. Cette décision a été très appréciée par l'ensemble des parents présents. L'équipe enseignante a aussi le projet de se rendre à Rennes pour une journée (train pour y aller et métro pour déplacements sur place ou car ? Le transport reste à voir) afin d'aller voir une exposition artistique en rapport avec le projet de l'école qui est "les arts dans le monde" et l'équipe enseignante a encore bien d'autres projets qu'il faut finaliser.

Tout le monde est invité à se joindre au groupe de l'amicale laïque (parents, grands-parents, ami ...) afin d'étoffer notre groupe sympathique qui œuvre pour le bien-être de nos petites têtes blondes et pour leur offrir une année scolaire inoubliable avec plus de sorties et découvertes par le biais de visites et de programmes pédagogiques durant l'année.

RÉCUPÉRATION DE JOURNAUX

Il est impératif de mettre uniquement le papier journal. Pas de papier de publicité, ni de courrier.

Afin de récupérer un peu d'argent pour financer les sorties et projets de l'école, l'amicale laïque récupère les journaux. Il vous suffit juste de venir déposer tous les journaux dans les containers qui se trouvent juste dans la cour arrière de l'école sous le préau (3 containers).

PRÉSENTATION DES COMPTES

Sylvie nous présente la santé financière de l'amicale laïque.

Recettes de 10 658,83 euros (vente de gâteaux, repas amicale laïque bœuf bourguignon, kermesse, location de la structure, opération journaux, vente de chocolats de Pâques, marché de Noël).

Dépenses de 9 010,42 euros (différents spectacles, sorties cinéma, cadeaux de Noël, goûter de Noël, sortie écocentre, assurance).

| ÉCOLE DIWAN

Les écoles Diwan sont des établissements associatifs sous contrat avec l'Etat, elles sont laïques, gratuites et ouvertes à tous. Elles appliquent les programmes de l'Éducation Nationale et ce, en immersion en langue bretonne. L'enfant apprend la langue naturellement dès la maternelle (à partir de 2 ans) en vivant chaque moment de la journée en breton et au travers des divers apprentissages. Il n'est pas nécessaire à la famille d'être bretonnante pour accompagner son enfant.



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Cette année un peu de changement au sein de l'équipe. **Gwenhael Besnard** accueille les élèves de primaire les lundis et mardis.

Aline Le Bars, les jeudis et vendredis (elle est également présente les mardis pour une partie du français et l'anglais).

Christophe Marquier, nouveau venu à l'école, accueille les élèves de maternelle et assure la direction de l'école.

Régine Le Hegarat, ATSEM, s'occupera cette année encore des élèves de maternelle.

Il y avait 24 élèves inscrits à la rentrée cette année.



1^{er} plan : Christophe Marquier et Régine Le Hegarat.
2nd plan : Aline Le Bars et Gwenhael Besnard.



UNE ÉCOLE DANS SON ENVIRONNEMENT

Le projet d'école actuel choisi pour plusieurs années s'intitule "l'école dans son environnement". Nous cherchons donc à échanger avec des personnes du terroir pour mieux connaître la vie de Plounevez-Moëdec, mais aussi pour réfléchir sur la nature, imaginer des projets pour agrémenter le cadre de vie de la cour ou les abords de l'école... Les projets d'ores et déjà définis pour l'année 2019-2020 s'articulent autour de cette thématique.

Le projet pédagogique annuel suivra le fil conducteur de la Bretagne, le Trégor, les communes voisines et Plounevez-Moëdec. Ainsi les séances d'éveil musical dispensées par **Katell Thomas** de la LTC (par exemple), se déclineront comme un voyage local. Chaque occasion, histoire, chanson, comptine, rencontre, ... liée à cette thématique pourra être exploitée.

Dans une logique de proximité, la majorité des activités se dérouleront sur la commune. Parmi celles-ci : rencontre avec des bretonnants des environs à l'école, projection de films en breton à la salle des fêtes, séances sportives à la salle omnisport, sorties au terrain multi-jeux et à la bibliothèque municipale, poursuite des ateliers avec les jeunes du foyer Avalenn, promenades de saisons dans le chemin creux du bourg, opérations nettoyages des rues et éducation au tri sélectif...

Autant d'occasions de parcourir la commune et de s'y orienter.



RENSEIGNEMENTS

L'équipe pédagogique accueille les familles intéressées lors des portes ouvertes de février et de printemps ainsi que tout au long de l'année pour échanger et visiter l'école.

Contact : Skol DIWAN
 14 rue Jean Moulin
 22810 Plounévez-Moëdec
 02 96 54 73 88
skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh

Skolioù kevredigezhel ha kevrataet gant ar stad eo Diwan, skolioù laik, digoust ha digor d'an holl int. Al labour a vez kaset e brezhoneg ha dre soubidigezh, en ur heuliañ programmoù an Deskadurezh Stad. Er skol-vamm e tesk pep bugel (adal 2 vloaz) ar yezh, en ur vevañ pep degouezh buhez skol ha pep prantad-labour e brezhoneg. N'eo ket ret da familh ar skoliad goût brezhoneg evit heuliañ e bugel



AR SKIPAILH PEDEGOGEL

Evit bloaz e cheñcho un tamm ar skipailh. **Gwenhael Besnard** a zegemer skolidi ar c'hentañ derez d'al lun ha d'ar meurzh hag **Aline Le Bars**, d'ar yaou ha d'ar gwener (met ivez d'ar meurzh evit ober war-dro ar c'hentelioù saozneg hag ul lodenn eus ar c'halleg). **Kristof Marquier**, nevez arruet er skol, a zegemer skolidi ar skol-vamm hag e ra war-dro renerezh ar skol. **Régine Le Hegarat**, ASEM, a vo ar bloaz-mañ c'hoazh oc'h ober war-dro ar skolidi skol-vamm.

24 bugel a oa enskrivet devezh an distro-skol ar bloaz-mañ.



UR SKOL EN HEC'H EN-DRO

Abaoc'h warlene ar raktres skol savet gant ar skipailh pedagogel a zo « ar skol en hec'h en-dro ». Ar palioù a zo neuze mont e darempred gant tu dar vro, anavezout gwelloc'h buhez Plounevez-Moedeg met ivez prederiañ war an natur, ijinañ raktresoù evit bravaat ar skol...Ar raktresoù termenet hiziv an deiz evit ar bloavezh-skol 2019.2020 a c'hoari tro-dro ar mennozh-se.

Ar raktres pedagogel evit ar bloaz nevez-mañ a vo Breizh, Treger, parrozioù tost ha Plounevez-Moedeg. An abadennoù sonerezh kaset gant Katell Thomas eus an LTC, da skouer, a vo un digarez da zizolioñ ar vro evel ur veaj. Pep degouezh, istor, kanaouenn, rimadell, ... e liamm gant ar vro a c'hell bezañ danvez.

A-benn klotañ gant ar raktres-skol al lodenn vrasañ eus an oberezhioù a vo graet er barrouz. En o zouesk : eskemm gant brezhonegerien ar vro, skignadenn filmoù e brezhoneg e sal ar gouelioù, abadennoù sport er sal lies-sportoù, ermaeziadennoù er park lies-c'hoarioù hag el levraoueg-kêr, kenderc'hel ar stalioù gant tud an Avalenn, pourmenadennoù koulz-bloaz a-hed hent-don ar bourk, taolioù kempenn lastez e straedoù ar bourk ha deskiñ dibab al lastez...

Sed aze digarezioù da vont er barrouz evit anavezout mat anezhi. Ermaeziadennoù all a zo raktreset c'hoazh pelloc'h evit Plounevez : devezh sport « Diwan Sport », ...

DONT E DAREMPRED

Ar skipailh pedagogel a c'hell degemer ar familhoù dedennet e-kerzh an Dorioù Digor aozet e miz c'hwevrer hag en nevez-amzer met ivez a-hed ar bloaz evit eskemm ha gweladenniñ ar skol.



Contact : Skol DIWAN
14 straed Jean Moulin
22810 Plounevez-Moëdeg
02 96 54 73 88
skol.plounevez-moedeg@diwan.bzh

| ARTISANS

EGELEC

C'est au lieu dit Rumélo à Plounévez-Moëdec qu'Étienne Goaziou vient de créer sa société « EGELEC », en tant qu'électricien.

Après huit années d'expérience dans l'installation de matériel agricole et d'élevage, en tant que technicien en électricité électronique et équipements communicants, Étienne Goaziou a décidé de s'installer à son compte. Dans le respect des normes, il s'adapte à vos besoins et attentes pour vos travaux de construction et rénovation.

Etienne intervient dans un secteur de 40 km autour de Plounévez-Moëdec.

Contact : 06 72 21 51 77

Mail : egelec.contact@gmail.com



BOUCHER DE CAMPAGNE

M. Derrien Patrick est à votre service pour la prise en charge du transport à l'abattoir et la découpe de vos animaux.

Méchoui à partir de 40 personnes. Mouton, cochon et possibilité de jambon à l'os.

Contact : 02 96 38 64 89



| ENTREPRENEURS



CORRE ETA

Tous travaux agricoles, de la préparation du sol à la récolte ainsi que l'épandage.

Contact : 06 81 59 53 11

TAXI LE GRATIET

Installée depuis Février 2015 sur la commune, l'entreprise compte 3 personnes: Romain, Samuel et Charley. Nous disposons de 4 véhicules de 5 à 9 places, pour toutes distances, 7jrs/7.



Nos activités :

- **Transport de malades** assis (rendez-vous médicaux, entrée/sortie d'hospitalisation, chimiothérapie, rayons, dialyse...).
- **Liaison Gare SNCF** et Aéroport.
- **Assistance et rapatriement** pour les compagnies d'assurances.
- **"TAXI TILT"** (anciennement Agglo Taxi) : service de transport à la demande, sous condition de ressources, qui permet de se déplacer sur le canton pour 3 € par trajet. Un déplacement sur Lannion (4 € par trajet) est également possible pour consulter un médecin spécialiste ou pour une administration (Sous-préfecture, centre hospitalier, Pôle Emploi) absents sur Plouaret (renseignement auprès de LTC).
- Déplacement tous trajets. Devis sur demande.

Contact :

2 rue Georges Voisin - Plounévez-Moëdec
Tél. 02 96 38 68 00

JEHAN

Les établissements **JEHAN** sont implantés à l'entrée de la zone de Beg ar C'hra.

À votre écoute **7j/7j et 24h/24h** nous mettons à votre disposition un **service d'ambulance** ainsi qu'un **service de taxi et V.S.L** pour tous vos transports assis et sanitaires.

Nous disposons également d'un **service funéraire** pour l'organisation complète d'obsèques (cérémonie religieuse, civile, inhumation, crémation).

- Chambres funéraires
- Transport de corps toutes distances.
- Démarches administratives.
- Cercueils, urnes, souvenirs.

Contact :

Tél. 02 96 38 64 74

Zone de Beg ar C'hra - Plounévez-Moëdec

Mail : ambujehan@orange.fr



COMMERCE

PROXI



Nous nous efforçons de proposer à la fois le plus grand choix des produits du quotidien pour toute la famille et un maximum de produits locaux directement livrés par les producteurs (miels, yaourts, crêpes, galettes, pain, viandes). Le rayon boucherie / traiteur fait partie des incontournables.

À votre disposition un grand nombre de services :

- Les pizzas bien sûr. Midi et soir du lundi au samedi.
- Le dépôt de pain du vieux marché tous les lundis.
- La livraison à domicile offerte pour les communes du secteur.
- Le Gaz (Antargaz, Butagaz, Primagaz, Finagaz, Totalgaz, Carrefour etc...).
- La petite restauration. Possibilité de manger chaud et boire en terrasse.
- La poste. Depuis le 1^{er} avril vous retrouvez vos services postaux au sein du Proxi. Achat de timbres ordinaires ou collections, envoi et réception de lettre recommandée ou suivi, envoi et réception de colis, vous trouvez également à la vente tous les emballages pour vos envois .
- Le Relais colis Pickup. Depuis le 15 novembre vous pouvez vous faire livrer vos achats réalisés sur les plus grands sites de e-commerce directement dans votre magasin Proxi ou déposer vos colis à envoyer.

Horaires d'ouverture :

Ghislaine et Thibault vous accueillent tous les jours, de 8h00 à 20h00 sans interruption et le dimanche, de 8h30 à 12h30.

Contact :

2 rue Jean Baptiste le Corre. Tél. 02 96 38 62 25
Retrouvez toute l'actualité et les promotions de votre magasin sur la page Facebook Proxi.

BAR RESTAURANT L'ÉTAPE

Restaurant traditionnel, ZA de Porz an Park. Manuel Kérain, vous propose du lundi au samedi midi, une cuisine maison et traditionnelle. Le restaurant dispose d'une salle de réception pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes.

Sur réservation :

- Repas évènementiel (baptême, anniversaire, communion, repas d'association ...).
- Café d'enterrement.

MENU COMPLET 13,00 €

- Buffet d'entrées
- 1 plat au choix (2 à 3 choix différents)
- Plateau de fromages
- Buffet de desserts.

Boissons comprises

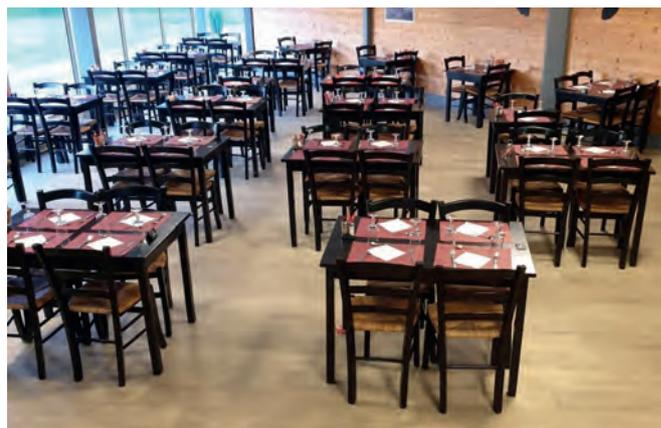
- Livraison de repas en caissons isothermes (cocktail, buffet froid, plat chaud).

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 08h00 à 17h00

Contact :

ZA de Porz an Park - Plounévez-Moëdec
02 96 38 66 72 ou 06 71 07 79 47



MAISONS FLEURIES

Samedi 26 octobre, lors d'une sympathique journée ensoleillée, le maire, Gérard Quilin et son adjointe, Sonia Allain, ont remis les diplômes aux lauréats du concours communal de fleurissement, à la suite du passage du jury qui a eu lieu le 15 juillet dernier.

Ce dernier était composé de M^{me} Hannebique et M. Scolan de Tregrom, M^{me} Connan de Loguivy-plougras et M^{me} Prigent de Plounévez-Moëdec.



accueilli notre délégation et fait une visite explicative de sa commune situation géographique, description détaillée concernant l'architecture, les caractéristiques de leur terre (carrière de faluns), orientation du fleurissement selon les nouvelles normes (zéro phyto, économie dans l'achat de plants, économie de l'eau, Cette commune a pu obtenir 4 fleurs depuis 2013.

Noms

1^{re} catégorie : maison avec jardin visible de la rue

THOMAS Jeanne

LE SCORNET Jeanine

LE CAM Francine

LESCOP Thérèse

LE GALL François

CHRISTOFORATO Denni

3^e catégorie : façade seule fleurie (balcon, terrasse, mur, fenêtre)

SCRUIGNEC Annick

LE BOULANGER Michel

DUCHENE Eliane

TREDAN Gilles et Typhaine

7^e catégorie : hébergement touristique saisonnier (labels gîtes de France, clé vacances)

POOLE Gill et John



Puis un temps repas bien apprécié a été pris dans un restaurant avant d'entamer la seconde visite qui était prévue à la safranière des faluns où **Isabelle Caillé** nous a expliqué le dur travail autour de la récolte du safran, cette épice rare et très chère.

Loin des idées reçues et de l'exotisme qui colle à l'image du safran, c'est bien dans son jardin tout près de Saint-Juvat, qu'**Isabelle Caillé** a installé sa safranière.

SORTIE À SAINT JUVAT POUR RÉCOMPENSE

Afin de remercier tout le monde, une sortie a été organisée et tous les participants ont pu visiter la commune de Saint-Juvat (près de Dinan) où le maire a

Cette épice utilisée dans toutes les civilisations antiques a tout naturellement trouvé sa place dans cette terre de falun, car cette jolie fleur a besoin d'un sol drainant et argilo calcaire pour s'épanouir. En outre, le *Crocus Sativus* a une végétation inversée, il lui faut les premières nuits fraîches de l'automne pour donner naissance à ses fleurs. La culture du safran est donc parfaitement impossible sous les tropiques, mais idéale dans le pays des faluns de Dinan.

Isabelle amende donc sa terre avec du sablon des faluns et plante ses premiers cormes (bulbes) il y a 7 ans. Mais attention, ici pas d'hectares ou de tonnes, on parle bien de micro-agriculture voire de micro "culture" tant cette épice est chargée d'histoire. La production d'Isabelle se compte en gramme et en m². Isabelle plante elle-même ses cormes et cueille les fleurs pour ne garder que les stigmates de cette épice qui vaut de l'or. En effet, il faut 180 fleurs pour faire 1 gramme de safran. Comme le vin, la récolte se fait entre octobre et novembre. Il s'agit d'un véritable travail de titan, car tout doit se faire à la main avec beaucoup de précaution.

Une fois récoltés les stigmates vont sécher et pourront être consommés 6 semaines après la récolte. Comme pour le vin toujours, le safran peut aussi se faire désirer et se bonifier en gagnant en rondeur.

Isabelle nous a fait une visite guidée de sa belle entreprise et nous avons pu même faire la cueillette avec elle, ce qui a amusé pas mal de personnes. Nous avons terminé la visite par la dégustation de



quelques produits qu'elle propose à la vente (gelée de fruits avec safran, sirop de safran, etc ...). Nous avons même pu goûter du riz au safran.

Sur le chemin du retour Gérard Quilin le maire a tenu à féliciter l'ensemble des participants : *"Grâce à vos efforts durant toute l'année, vous contribuez, comme nos employés municipaux, à l'embellissement de notre commune et vous la rendez ainsi plus attractive. Nous avons aussi engagé une démarche en vue de l'obtention du label première fleur dont nous attendons le résultat qui ne devrait tarder"*.



TERRITOIRE



LANCEMENT DE L'ATLAS INTERCOMMUNAL DE LA BIODIVERSITÉ !

Initié par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), l'Atlas de la Biodiversité est un outil permettant de recenser l'ensemble des observations naturalistes réalisées sur le territoire. Véritable témoin de la mobilisation citoyenne, il offre, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle de notre territoire intercommunal.

Finalité : Connaître, préserver et valoriser notre patrimoine naturel et sensibiliser nos concitoyens à la nécessaire prise en compte de ces enjeux.

Localement, Lannion-Trégor Communauté s'est chargé de coordonner ce formidable programme. Sur la période 2019-2020, l'Agglo se donne pour mission de mieux connaître la richesse écologique de notre environnement. Chacun, naturaliste en herbe ou spécialiste, peut s'impliquer et contribuer à cet Atlas.

Devenez acteur de la connaissance de la biodiversité du territoire !

Les animaux, les plantes, les champignons, toutes vos observations nous intéressent. Que vous soyez dans votre jardin ou en balade familiale, vous n'avez qu'à observer puis partager vos découvertes avec nous ! Du rouge-gorge que vous voyez chaque jour, aux crapauds qui se montrent par temps de pluie, en passant par le hérisson du quartier, **toutes vos informations nous intéressent.**

Plus vous serez nombreux, plus grande sera la connaissance des espèces et des espaces. De ce projet naîtra un atlas du vivant sur les 57 communes de l'agglomération et un programme d'actions pour la préservation du patrimoine naturel.

Pour devenir contributeur, il vous suffit de télécharger le tableau abrité sur la page web dédiée (<https://www.lannion-tregor.com/fr/environnement/les-espaces-naturels/atlas-de-la-biodiversite.html>), de le remplir et de nous le renvoyer par mail à l'adresse : biodiversite@lannion-tregor.com

Chacun peut y participer selon ses compétences, ses disponibilités et ses envies. L'Agglo vous propose parallèlement des outils d'aide dans vos identifications sur cette page web, vous les trouverez en descendant la colonne de droite.

A vos contributions !

GARDONS NOTRE BOURG PROPRE ET ACCUEILLANT !

Voilà déjà une année que notre bourg a été complètement repensé et rénové. Fréquemment cité comme exemple d'aménagement conciliant fonctionnalité, qualité paysagère et sécurité, il semble plaire à tous les usagers ! Pour poursuivre cette mutation, la commune prévoit aujourd'hui d'installer quelques équipements de voirie : cendriers et distributeurs de sacs à déjections canines.

En effet, nous regrettons que certains trottoirs et parterres du bourg se voient dégradés par la présence



d'innombrables mégots, de papiers en tous genres et malheureusement, de déjections canines. Ainsi, c'est pour tenter de parer à ces dérives que la commune a choisi de proposer la pose d'équipements dédiés. Nous misons donc sur ces derniers pour voir décroître ces petits incidents.

Parallèlement, la commune réfléchit à la mise en place d'un arrêté municipal listant les incivilités constatées dans le bourg, conduisant par conséquent à des sanctions pour les contrevenants (déjections non collectées, abandon de déchets en tous genres...).

Ce travail qualitatif devrait voir le jour au premier semestre 2020. Himeline, une stagiaire en BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux, étant accueillie pour travailler sur le sujet.

| RECETTE

BRIOCHE FACILE MAISON

/ Sortez le beurre du réfrigérateur. Coupez-le en morceaux et laissez-le à température ambiante 10 min. Dans un bol, délayez la levure avec le lait juste tiède. Réservez 10 min

/ Mélangez la farine, le sel, la levure, le sucre et les œufs. Pétrissez au robot ou à la main, jusqu'à ce que la pâte ne colle plus (10 min environ). Si besoin, ajoutez un peu de lait

/ Incorporez le beurre (il doit avoir la consistance d'une pommade). Pétrissez encore jusqu'à ce que le beurre soit incorporé

/ Couvrez d'un linge et réservez 1h à température. Cassez la pâte en la pétrissant. Formez 6 à 8 boules de pâte. Disposez-les sur la plaque du four recouverte de papier sulfurisé. Réservez 4h au moins

INGRÉDIENTS

- 250 g de farine
- 1 sachet de levure de boulanger
- 125 g de beurre
- 3 œufs
- 1 jaune d'œuf
- 25 g de sucre
- 2 cuillères à soupe de lait
- 1 pincée de sel

/ Préchauffez le four sur 180°C (th.6). Dorez le dessus des brioches avec du jaune d'œuf délayé avec un peu de lait. Faites cuire 25 min au four.

REKIPE BARA DOUS / BRIOCHEN

- / Troc'hañ an amann e tammoù. En ur volenn, meskañ ar goell gant laezh
- / Meskañ ar bleud gant ar goell, ar sukr hag an u. Merat gant an daouarn. War-dro 10 min
- / Merat an amann betek eo e-barzh an touaz
- / osk da ziazezañ e-pad an noz er yenez
- / Troc'hañ an toaz d'ober vollennoù
- / Lakaat en ur moull gant paper sulfurizet
- / Ar forn do dommañ da 180°C
- / Aourañ a-us an toaz gant melen un U ha laezh
- / Poazat e-pad 25 min er forn

AR REKIPE EVIT

- 250 g bleud
- ¼ sac'had goell
- 125 g amann
- 3 u
- 1 melan un u
- 25g sukr
- 2 loaas soubenn laezh
- Holen



LA DÉCHÈTERIE DU COSQUER

COLLECTE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



Lannion-Trégor Communauté est compétente en matière de collecte des déchets sur son territoire. Cela implique la prise en charge de la collecte des ordures ménagères et des emballages, le nettoyage des éco-points, la gestion des déchèteries, ainsi que les actions de prévention. Ce service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères majoritairement payée par les ménages. Cette compétence n'inclut pas la collecte et le traitement des déchets des professionnels en déchèteries.

Chaque année, ce sont 2.2 millions de tonnes de déchets qui sont collectés et traités sur le territoire breton, ce qui représente 681kg/habitant/an. Ces chiffres

sont en constante augmentation. Plus de la moitié de ces déchets collectés est issue de déchets verts.

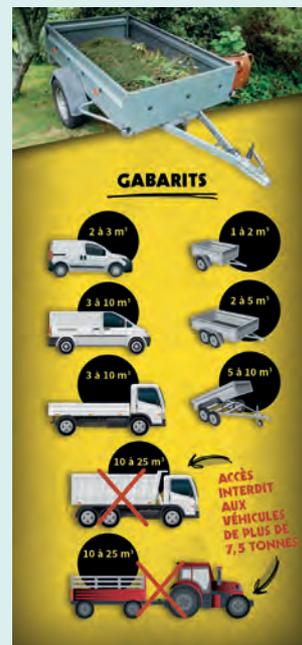
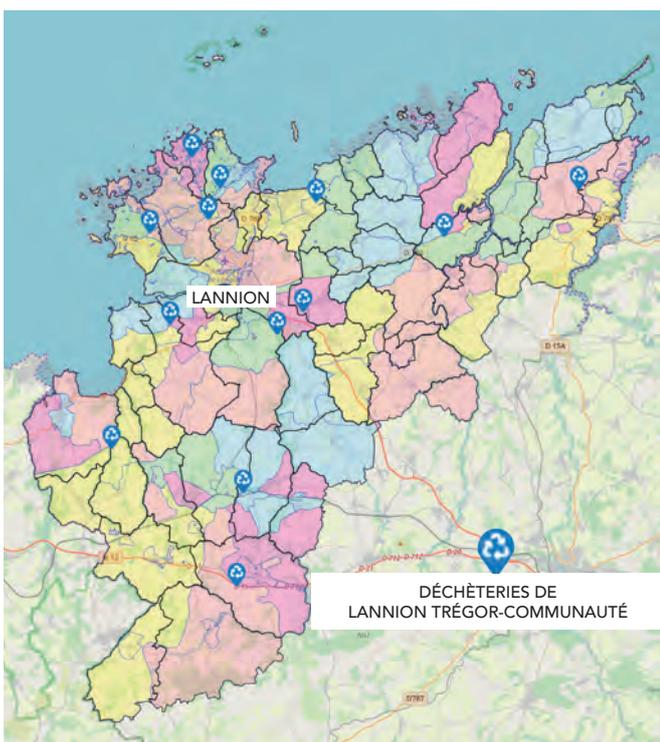
La région Bretagne a défini un plan régional de prévention et de gestion des déchets, avec pour objectif de diminuer globalement de 10 % les déchets d'ici à 2030 (30% pour les déchets verts).

Lannion-trégor Communauté a souhaité s'inscrire dans ce plan régional, en déclinant localement un programme de prévention des déchets pour les 5 années à venir, en vue de ramener à 480 kg/an/habitant le volume des déchets collectés. Ce plan local vise, entre autres, à préserver les ressources, à valoriser les déchets mais également à rééquilibrer le financement du service de collecte en déchèterie via le principe « producteur-payeur ». Ainsi chacun devra à terme, qu'il soit particulier ou professionnel, payer le juste prix de la collecte et du traitement des déchets.

Une tarification incitative progressive sera instaurée selon les filières pour leurs dépôts, à partir de 0.5 m3 (déchets, encombrants, gravats, souches, déchets verts, plâtre)

Pour accéder aux déchèteries, vous devez signer au préalable une convention avec Lannion-Trégor Communauté. Vous recevez ensuite une carte d'accès.

L'ensemble des 13 déchèteries (y compris celles ouvertes aux professionnels) du territoire restent accessibles aux particuliers, avec des véhicules d'une hauteur inférieure à 2.5 m.



Sur le réseau de 13 déchèteries de Lannion-Trégor Communauté, désormais seules 7 déchèteries seront ouvertes aux professionnels :

- ▶ Pleumeur-Bodou
- ▶ Minihy-Tréguier
- ▶ Pleumeur-Gautier
- ▶ Objèterie de Buhulien
- ▶ Ploumilliau
- ▶ Louannec
- ▶ Le Vieux-Marché

COMMERÇANT ET ARTISANS

- ▶ **ANDRÉ BERNARD** / Artisan peintre
/ 02 96 38 65 46 - 06 16 32 35 60
- ▶ **A2M THERMIE** / Électricité, plomberie, chauffages
/ 02 96 38 96 98
- ▶ **BOISLIVEAU ÉRIC** / Couverture
/ 02 96 23 20 33 - 06 73 51 00 50
- ▶ **BOULANGERIE CALYNO**
/ Boulangerie, pâtisserie / 02 96 38 62 61
- ▶ **BRIGANT POLYESTER (SARL)**
/ Silo magasin à grains / 02 53 44 13 94
- ▶ **CALVEZ PASCAL**
/ Paysagiste, entretien de jardins / 06 17 90 85 53
- ▶ **CARCREF-PELERIN**
/ Vente, réparation automobile / 02 96 54 72 73
- ▶ **CARS ROUILLARD**
/ Transports touristiques et scolaires / 02 96 38 52 55
- ▶ **CHABROL** / Sapin de Noël / 02 96 23 11 70
- ▶ **CORRE ÉRIC ET SYLVIANE**
/ Vente de produits du sol
/ 02 96 38 61 92 - 09 63 60 61 69
- ▶ **CORRE LAURENT** / Travaux agricoles
/ 02 96 54 72 89 - 06 81 59 53 11
- ▶ **COSSON JEAN MICHEL** / Couverture
/ 02 96 43 33 74
- ▶ **COUELLEC SCOLAN SARL**
/ Transports de marchandises / 02 96 38 62 32
- ▶ **CRÊPERIE DE KERNOGANT**
/ Crêperie / 02 96 21 23 69
- ▶ **DAFNIET PATRICE**
/ Électricité, plomberie, chauffages / 02 96 54 73 08
- ▶ **DERRIEN PATRICK** / Boucher de campagne
/ 02 96 38 64 89
- ▶ **EGELEC** / Électricité, plomberie, chauffages
/ 06 72 21 51 77
- ▶ **FERMEQUIP**
/ Equipements et maintenance des machines
/ 02 96 38 76 22
- ▶ **GRATIET ROMAIN** / Taxi
/ 02 96 38 68 00
- ▶ **GUILLOT FRÉDÉRIC** / Jointeur, plaquiste
/ 06 79 79 91 65
- ▶ **JEHAN TRANSPORTS**
/ Taxi, ambulance, pompes funèbres
/ 02 96 38 64 74
- ▶ **JM CARRELAGE** / Carrelage, revêtements de sols
/ 06 14 91 51 40
- ▶ **JMG LOISIRS**
/ Aménagement, réparation, campings cars
/ 02 90 27 02 01
- ▶ **J.M MULTISERVICES**
/ Aménagement, entretien jardins et parcs
/ 06 26 78 99 65
- ▶ **KEOBOIS** / Abattage, débardage, scierie, achat, vente bois / 06 07 39 55 51
- ▶ **LA FLEUR DE BOIS** / Guerdreuz
/ 02 96 38 62 95 - 06 78 43 52 88
- ▶ **L'ÉTAPE DE PORZ AN PARK** / Bar, restaurant
/ 02 96 38 66 72
- ▶ **LARHANTEC HERVÉ - LE GUILLOU DELPHINE**
/ Cabinet médical / 02 96 38 61 35
- ▶ **L'ÉLIXYR** / Bar, restaurant / 06 19 75 22 12
- ▶ **LE CARRE D'AS** / Bar-Tabac / 02 96 47 80 52
- ▶ **LE GALL TRANSPORTS**
/ Transports de marchandises / 02 96 38 66 17
- ▶ **LE GUEN JEAN ET FILS**
/ Maçonnerie, construction / 02 96 38 62 26
- ▶ **LE JEAN YANNICK** / Travaux agricoles
/ 02 96 38 68 58 - 06 33 97 49 57
- ▶ **LE LAY DOMINIQUE**
/ Plombier, chauffagiste / 02 96 54 71 59
- ▶ **LE QUERE ARNAUD** / Couverture
/ 02 96 38 72 36 - 06 21 81 45 99
- ▶ **LE RELAIS DE BEG AR C'HRA**
/ Restaurant / 02 96 38 61 08
- ▶ **SOCIÉTÉ LE ROUX** / Plombier, chauffagiste
/ 02 96 47 81 94 - 06 81 47 47 50
- ▶ **LES CHARPENTIER DU TRÉGOR**
/ Menuiserie, charpente / 02 96 38 61 07
- ▶ **MAILLOT PHARMACIE** / Pharmacie
/ 02 96 38 63 93
- ▶ **OGEL GARAGE** / Vente, réparation automobile
/ 02 96 38 65 62
- ▶ **POLES DIDIER** / Menuiserie / 02 96 38 64 84
- ▶ **PROXI** / Commerce de proximité
/ 02 96 38 62 25
- ▶ **ROSTENNE JEAN** / Kinésithérapeute
/ 06 51 78 83 71
- ▶ **SARL LE MOAL** / Matériel agricole
/ 02 96 91 91 91
- ▶ **SCI LABAT HAMON** / Matériel agricole
/ 02 98 62 07 46
- ▶ **STATION TOTAL** / Station service / 02 96 38 76 31
- ▶ **STAT -TANGUY JEAN YVES ET RÉGINE**
/ Transport de marchandises / 02 96 54 71 00
- ▶ **TY PATATE** / Vente de produits élaborés
/ 02 96 38 08 08
- ▶ **POINT VERT** / Vente de produits du sol
/ 02 96 38 66 67

TARIFS COMMUNAUX

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2020

Salles Communales	Commune	Extérieurs
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (avec chauffage)	206,00 €	268,00 €
Salle polyvalente pour repas, bal, buffet (sans chauffage)	175,00 €	227,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	103,00 €	135,00 €
Salle polyvalente pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	72,00 €	94,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (avec chauffage)	113,00 €	148,00 €
Salle Jean Scruignec pour repas, buffet (sans chauffage)	93,00 €	120,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (avec chauffage)	72,00 €	94,00 €
Salle Jean Scruignec pour vin d'honneur, expo, spectacle (sans chauffage)	52,00 €	67,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (avec chauffage)	52,00 €	67,00 €
Salle Jean Scruignec pour cafés obsèques (sans chauffage)	32,00 €	41,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (avec chauffage)	330,00 €	429,00 €
Pack : ensemble des salles et cuisine (sans chauffage)	268,00 €	349,00 €
Caution salles	1 500,00 €	1 500,00 €
Location local du stade	72,00 €	94,00 €
Cuisine	62,00 €	81,00 €
Couverts à l'unité	0,50 €	0,70 €
Vaisselle détériorée ou cassée	2,00 €	2,60 €
Majoration pour utilisation le lendemain	52,00 €	67,00 €
Photocopies	0,30 €	
Photocopies scolaires	0,20 €	
Droit de place emplacement inférieur à 20m ²	Gratuit	2,00 €
Droit de place emplacement supérieur à 20m ² (forfait)	Gratuit	62,00 €
Bibliothèque municipale - cotisation individuelle / an	6.10 €	
Bibliothèque municipale - cotisation famille / an	9.15 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 30 ans	94,00 €	
Cimetière communal - Concession de terrain 2m ² - 50 ans	157,00 €	
Columbarium 15 ans	257,00 €	
Columbarium 30 ans	512,00 €	
Columbarium 50 ans	769,00 €	
Cavurne 15 ans	156,00 €	
Cavurne 30 ans	314,00 €	
Cavurne 50 ans	523,00 €	
Location tentes de réception - associations + fêtes de quartier	Gratuit	63,00 €
Location tentes de réception - particuliers	63,00 €	84,00 €
Location tentes de réception - caution / tente	1 500,00 €	1 500,00 €
Location plancher associations	Gratuit	63,00 €
Caution mobilier / Rangement	41,00 €	41,00 €
Caution mobilier / Propreté du mobilier	61,00 €	61,00 €
Location tables associations	Gratuit	3,00 €
Location tables particuliers	1 €	2,50 €
Cours informatique (cotisation annuelle)	20 €	
Cours couture (cotisation annuelle)	10 €	

NUMÉROS UTILES

URGENCES

► POMPIERS

Tél fixe : 18
portable : 112

► SAMU

15

► GENDARMERIE

02 96 38 90 17 OU 17

MÉDECINS

/ **COURDY Christian** - 17 rue du Guic
02 96 43 06 63

► LE VIEUX-MARCHÉ

/ **LE DAUPHIN Hermine** - Centre médical 5 hent
Becheneg
02 96 38 84 32

/ **MELOT Etienne** - Centre médical 5 hent Becheneg
02 96 38 84 32

► PLOUARET

/ **GUYONVARCH Philippe** - 84 rue de la Gare
02 96 38 96 86

/ **CROISSANT Jean-Claude** - Place de l'Eglise
02 96 38 99 33

CENTRE DE SOINS

► CENTRE HOSPITALIER DE LANNION

02 96 05 71 11

► CENTRE HOSPITALIER DE GUINGAMP

02 96 44 56 56

► CABINET INFIRMIER

02 96 38 61 35

► KINÉSITHÉRAPEUTE

06 51 78 83 71

► PHARMACIE MAILLOT

02 96 38 63 93

SERVICES PUBLICS

► ÉCOLE PUBLIQUE

02 96 54 72 72

► ÉCOLE DIWAN

02 96 54 73 88

► COMITÉ CANTONAL D'ENTRAIDE TI JIKOUR VIEUX-MARCHÉ

02 96 38 85 38



► ASSISTANTE SOCIALE

/ Tous régimes Lannion
02 96 04 01 04

/ **MSA Lannion**
02 96 46 67 50

► PRESBYTÈRE PAROISSE DE PLOUARET

02 96 38 91 73

► LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ

02 96 05 09 00

► DÉCHÈTERIE / PLOUNÉVEZ-MOËDEC

/ **LTC service Déchets**
02 96 05 55 55

► EDF

09 69 32 15 15

► SAUR

02 22 06 45 00

► MAIRIE

Tél. 02 96 38 62 01

/ **Mail** : mairie.plounevezmoedec@wanadoo.fr

/ **Site internet** : www.plounevez-moedec.fr

/ **Horaires d'ouverture** :

Du lundi au jeudi 8h30 / 12h00 - 13h30 / 16h30.

Le vendredi 8h30 / 12h00. Fermé au public après-midi.

Le samedi 9h00 / 12h00.

► PERMANENCE DES ÉLUS

/ **M. Gérard QUILIN**, Maire, sur RDV

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

/ **M^{me} Nelly ROPARS**, Adjointe aux Affaires Sociales,

Le lundi et le jeudi de 10h00 à 12h00

M^{me} Sonia ALLAIN, Adjointe aux Affaires Scolaires,

Le mardi de 18h30 à 20h00

et le samedi de 10h00 à 12h00

/ **M. Jean-Claude RIOU**, Adjoint à la Voirie,

Le vendredi de 10h00 à 12h00

et le samedi de 11h00 à 12h00

/ **M. Serge OLLIVAUX**, Adjoint aux Travaux,

Le lundi de 19h00 à 20h00

et le samedi de 8h30 à 10h00



CALENDRIER

JANVIER

- ▶ **VŒUX DU MAIRE** / Vendredi 03 janvier - Municipalité - Salle Polyvalente
- ▶ **GALETTE DES ROIS** / Samedi 04 janvier - Plounévez Rando - Salle Jean Scruignec
- ▶ **GALETTE DES ROIS** / Jeudi 09 janvier - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 22 janvier - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

FÉVRIER

- ▶ **COURSE CYCLISTE** / Dimanche 23 février - Hermine Cycliste du Trégor - Circuit de Beg Ar Menez
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 26 février - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

MARS

- ▶ **REPAS** / Samedi 07 mars - Amicale Laïque - Salle Polyvalente
- ▶ **REPAS** / Samedi 14 mars - Entente de Beg Ar C'hra - Salle Polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Jeudi 19 mars - FNACA
- ▶ **LOTO** / Vendredi 20 mars - ASSE - Salle polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 25 mars - Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **VIDE GRENIER** / Dimanche 29 mars - Skol Diwan - Salle polyvalente

AVRIL

- ▶ **REPAS** / Samedi 04 avril - Amicale cyclotouriste - Salle Polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 22 avril - Les Tamaris - Commune - Salle Jean Scruignec
- ▶ **COMMÉMORATION** / Dimanche 26 avril - FNACA

MAI

- ▶ **TRO AR BAROUZ** / Vendredi 01 mai - Plounévez-Rando
- ▶ **REPAS DES ANCIENS** / Samedi 02 mai - CCAS - Salle Polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Vendredi 8 mai - FNACA
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 27 mai - Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

JUIN

- ▶ **REPAS** / Samedi 06 juin - Amicale des Employés Communaux - Salle Polyvalente
- ▶ **GALA** / Samedi 20 juin - Twirling Club Plounévez - Salle omnisport
- ▶ **KERMESSE** / Dimanche 21 juin - Amicale Laïque - Groupe Scolaire
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 24 juin - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec
- ▶ **FÊTES ANNUELLES** / Du vendredi 26 au lundi 29 juin - Comité des Fêtes - Stade Yves Le Cam

JUILLET

- ▶ **REPAS / S^T PAUL** / Samedi 04 juillet - Shen Kataolu Dojo - Salle polyvalente
- ▶ **PARDON DE SAINT-LAVAN** / Samedi 11 juillet - Association Paroissiale - Chapelle
- ▶ **COMMÉMORATION** / Mardi 14 juillet - Municipalité

AOÛT

- ▶ **FÊTE DE KERAMANAC'H** / Samedi 15 août - Comité des Fêtes de keramanac'h - Keramanac'h
- ▶ **FÊTE S^{TE} JEUNE** / Les 22 et 23 août - Comité des ffêtes S^{te} Jeune - S^{te} Jeune

SEPTEMBRE

- ▶ **CÉRÉMONIE S^T TUGDUAL** / Samedi 05 septembre - Association Paroissiale - Chapelle
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 23 septembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

OCTOBRE

- ▶ **REPAS** / Dimanche 11 octobre - Club Les Tamaris - Salle Polyvalente
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 28 octobre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

NOVEMBRE

- ▶ **REPAS** / Samedi 07 novembre - L'Hermine Cycliste du Trégor - Salle Polyvalente
- ▶ **COMMÉMORATION** / Mercredi 11 novembre - FNACA
- ▶ **CONCOURS DE BELOTE** / Mercredi 25 novembre - Club Les Tamaris - Salle Jean Scruignec

DÉCEMBRE

- ▶ **MARCHÉ DE NOËL** / Dimanche 06 décembre - Amicale des Employés Comm. - Salle Polyvalente
- ▶ **SPECTACLE DE NOËL** / Mercredi 16 décembre - CCAS - Salle Polyvalente
- ▶ **RÉVEILLON** / Jeudi 31 décembre - Comité des Fêtes - Salle Jean Scruignec

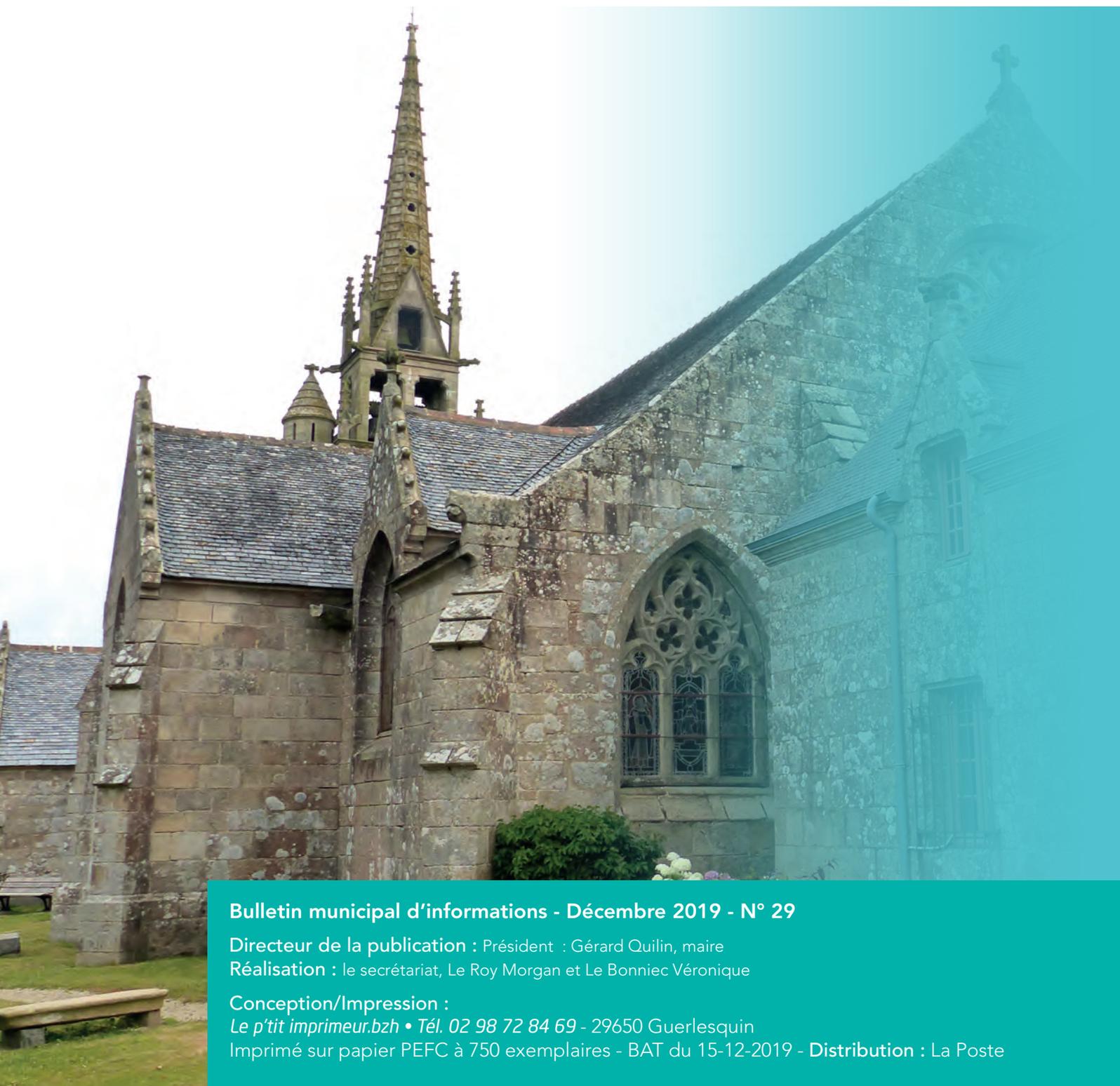
Café du club Les Tamaris à la salle Jean Scruignec les jeudis :

09 janvier / 23 janvier / 06 janvier / 20 février / 05 mars / 19 mars /
02 avril / 16 avril / 14 mai / 28 mai / 11 juin / 25 juin / 03 septembre /
17 septembre / 1^{er} octobre / 29 octobre / 12 novembre / 26 novembre / 10 décembre.



POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE,

connectez vous sur
www.plounevez-moedec.fr
ainsi que sur facebook
"Vivre à Plounevez".



Bulletin municipal d'informations - Décembre 2019 - N° 29

Directeur de la publication : Président : Gérard Quilin, maire

Réalisation : le secrétariat, Le Roy Morgan et Le Bonniec Véronique

Conception/Impression :

Le p'tit imprimeur.bzh • Tél. 02 98 72 84 69 - 29650 Guerlesquin

Imprimé sur papier PEFC à 750 exemplaires - BAT du 15-12-2019 - Distribution : La Poste